Droit vers la diversité

RAPPORT ANNUEL
2021/2022

Barreau de Montréal

Sommaire

LE BARREAU
1

Mission et valeurs
2
Conseil
3
Rapport du bâtonnier
6
Rapport de la directrice générale
8
Soutien à la communauté juridique
10
Ressources humaines
11

LA PROFESSION
12

Comités • Activités • Services

LE PUBLIC
48

Activités • Services

PRIX ET DISTINCTIONS
52

Afin de faciliter la lecture du présent rapport, le masculin est employé comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Plus de
170 ans
d'histoire et d'expertise

Plus de
16 000
avocats

Le Barreau de Montréal

est l'un des plus grands barreaux du monde et le deuxième barreau francophone en importance.

Il fait figure de proue dans la recherche de l'excellence en matière d'éthique, de diversité et de compétence.

Droit vers la diversité

Mission

Veiller à la protection
du public tout en soutenant
les membres de la section dans
l'exercice de la profession.

Vision

Être un leader incontournable pour protéger le public, promouvoir l'accès à la justice, outiller les avocats de Montréal et alimenter la réflexion de la société sur les divers enjeux juridiques.

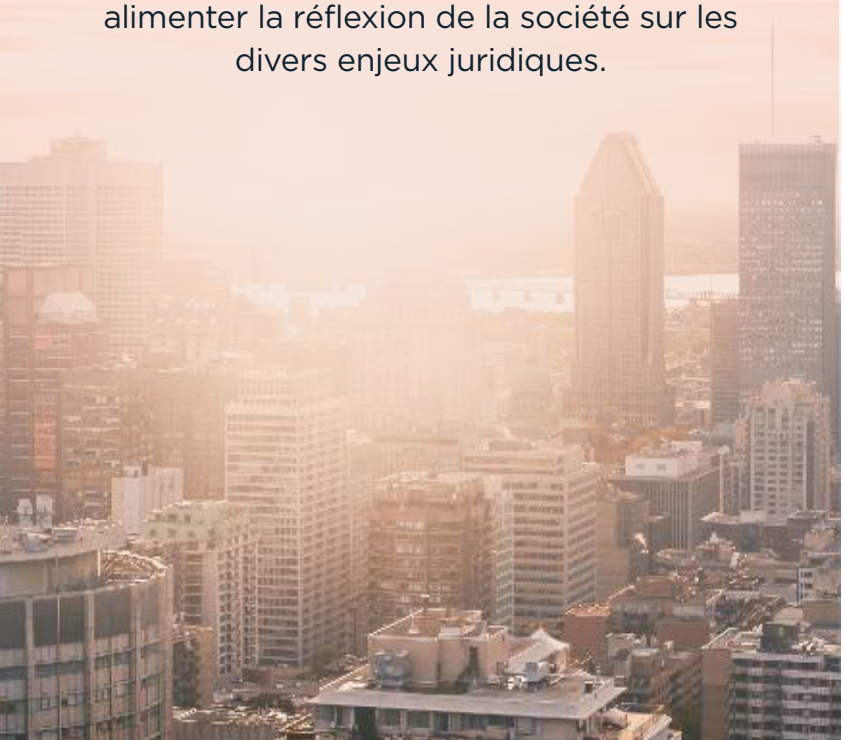

Valeurs

Leadership

Le Barreau de Montréal exerce un leadership rassembleur au sein de la société et des milieux professionnels, sociocommunautaires et d'affaires.

Diversité

Le Barreau de Montréal tire sa force de la diversité de ses membres - tant personnelle que professionnelle - et en assure la promotion.

Excellence

Le Barreau de Montréal maintient des normes d'excellence dans toutes. ses actions.

Membres du Conseil 2021/2022

Assis — de gauche à droite:
Me Mylène Lemieux, secrétaire, **Monsieur le bâtonnier Extra Junior Laguerre, Me Julie Mousseau**, première conseillère et **Me David Ettedgui**, trésorier.

Debout — de gauche à droite:
Me Sabine Uwitonze, représentant le Jeune Barreau de Montréal, **Me Jack H. Chadirdjian**, directeur général (jusqu'en octobre 2021), **Me Valérie Assouline**, conseillère, **Me Chantale Massé**, conseillère, **MeCaroline Larouche**, conseillère, **Me Gabriele Di Genova**, conseiller, **Me Alice Popovici**, conseillère, **Mme Gislaine Dufault, PRP**, directrice générale (depuis octobre 2021) et **Me Mélanie Dugré,** conseillère.

Absentes de la photo — de gauche à droite:
Me Indragandhi Balassoupramaniane, conseillère et **Me Heather Michelin**, conseillère.

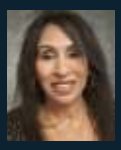

Le Barreau de Montréal en chiffres*

Plus de...

35 comités

125 réunions

580 bénévoles

*Statistiques en date du 31 mars 2022

10
activités de formation

12 h
de formation

1 061
participants

16 248
membres

54,1%
8 798
avocates

45,9%
7 450
avocats

34,2% **5 559 avocats**
admis depuis 10 ans et moins

859 avocats assermentés + **46** cérémonies d'assermentation

Rapport du bâtonnier

Chers collègues,

Quel honneur ce fut d'agir à titre de bâtonnier de Montréal ! Les mots me manquent afin de vous exprimer toute la joie que j'ai pu ressentir en occupant ces fonctions. Tout en reconnaissant le caractère historique de mon mandat, j'y vois avant tout l'ajout d'un nouveau jalon qui, je l'espère, décomplexera d'autres personnes issues de la diversité à poursuivre leur accession vers l'atteinte des sommets auxquels elles aspirent.

Lors de mon entrée en fonction en mai 2021, je vous invitais à m'accompagner dans certains projets pour améliorer votre Barreau. Aujourd'hui, je suis heureux de vous en partager les résultats.

Planification stratégique 2022-2025 – Un Barreau modernisé et amélioré : c'est ce que le Conseil avait en tête en entamant les démarches de planification stratégique. Cet exercice s'est avéré essentiel afin de réfléchir sur notre identité, nos ambitions et nos orientations.

Accompli sous l'œil bienveillant de la firme *Focus OSBL* avec la précieuse collaboration du personnel, de membres et de proches collaborateurs, le plan stratégique 2022-2025 a été élaboré avec ouverture. Nous avons ciblé comme nouvelles valeurs organisationnelles la diversité, le leadership et l'excellence. Celles-ci reflètent notre organisation et renforcent notre position de leader dans la communauté. Ce sont d'ailleurs sur ces dernières que s'appuieront les actions découlant de cet exercice.

Cette nouvelle vision s'accompagne d'objectifs et de stratégies renouvelés visant à recentrer la mission de protection du public, mais aussi à adopter des positions publiques, à investir dans les ressources humaines et à améliorer la gouvernance. C'est donc avec confiance que nous avons posé ce regard sur l'avenir, un avenir fort qui, tout comme la communauté montréalaise, brillera par sa diversité.

Audit de la gouvernance – Nous avons confié à un expert le soin de procéder à un audit de gouvernance afin de dresser un portrait de l'état de la situation au Barreau de Montréal. Celui-ci a permis d'analyser la totalité des pratiques de gouvernance en place et de formuler les recommandations appropriées.

Bien que l'exercice ait révélé que nous avions de bonnes pratiques, les recommandations proposées contribueront notamment à améliorer nos processus internes, à baliser le rôle du Conseil et de la direction générale et à optimiser notre préparation pour faire face aux imprévus.

Équité, diversité et inclusion – Nous avons décidé de poursuivre les initiatives du précédent Conseil en nous engageant concrètement dans la promotion de la diversité et de l'inclusion. La diversité s'inscrivant désormais comme l'une des trois valeurs organisationnelles du Barreau de Montréal, elle doit être au cœur de toutes les décisions de l'organisation.

À cet effet, nous avons également mis en place le comité ad hoc *Équité, diversité et inclusion*, une initiative visant à élaborer un plan d'action concret pour faire face aux enjeux auxquels est confrontée la communauté juridique montréalaise. Celui-ci a entrepris ses travaux et compte se pencher sur différents chantiers, dont la magistrature, le recrutement, la visibilité et l'accès à la justice. Je laisse le soin au prochain Conseil de poursuivre les travaux. J'espère que nous aurons très bientôt des propositions concrètes pour améliorer la diversité et l'inclusion au sein de notre Barreau.

Formation des comités – Une des premières tâches de chaque nouveau Conseil consiste à sélectionner les membres qui composeront les quelque 40 comités de la section. Au fil des ans, ce processus était basé sur la coutume. Cette année, nous avons décidé de mettre en place une politique afin d'en formaliser le fonctionnement. Outre sa simplification, cette nouvelle façon de faire permet d'évaluer toutes les candidatures sur une base identique et des critères communs. J'ai espoir que cela permettra à tous de mieux comprendre les décisions du Conseil lors de la sélection ou du remplacement des membres des comités.

Guide de l'élection – Chaque année, une élection est tenue pour pourvoir les postes au sein du Conseil. Indépendamment des articles spécifiques du règlement général, il n'existait aucun document qui décrivait le processus de l'annonce des élections jusqu'au dévoilement des résultats. Nous avons donc adopté un guide à cet effet. Celui-ci clarifie la saison électorale pour le Conseil, la direction générale et les membres.

Positionnement – Animés par le désir de nous exprimer plus facilement sur certains enjeux, nous avons mis à jour la politique d'intervention publique afin de simplifier le processus de prise de position. En ce sens, le 5 octobre 2021, un communiqué a été publié pour remettre en question certains articles du projet de loi 96 – *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*. Puis, le 25 février 2022, nous avons exprimé notre solidarité au peuple ukrainien et condamné l'attaque menée contre ce pays par la Russie.

Ces deux prises de position illustrent la nouvelle vision du Barreau de Montréal, car nous croyons qu'il devrait être un acteur plus présent dans les discussions sociétales. À l'avenir, nous espérons que notre influence sera davantage mise de l'avant. Qui plus est, le plan stratégique identifie parmi les objectifs organisationnels le développement et l'adoption de positions publiques dans un esprit de protection du public.

Rentrée judiciaire 2021 : une expérience hybride – Cette année, dans le cadre de l'ouverture des tribunaux, j'ai eu l'honneur d'animer une activité ayant pour titre *La justice d'aujourd'hui et de demain*. Lors de cette causerie, les juges en chef de la Cour d'appel du Québec, de la Cour fédérale, de la Cour supérieure du Québec et de la Cour du Québec se sont réunis et ont échangé sur quatre grands enjeux actuels : l'évolution des moyens technologiques, la modernisation du système judiciaire, l'accès à la justice et la diversité. Une activité qui fut fort appréciée par les panélistes et les participants.

En soirée, lors la cérémonie de la rentrée judiciaire, nous avons eu la chance d'accueillir la bâtonnière du Québec, le président du Jeune Barreau de Montréal (JBM) ainsi que quatre juges de la Cour suprême du Canada, dont, en primeur, le dernier à être nommé, l'honorable Mahmud Jamal, et le juge en chef du Canada, le très honorable Richard Wagner. Sur une note plus personnelle, je n'oublierai jamais le sentiment de fierté que j'ai ressenti en remettant la Médaille du Barreau de Montréal à M^me^ Juanita Westmoreland-Traoré, juge retraitée de la Cour du Québec et première personne afrodescendante à recevoir cette distinction.

Direction générale – Il m'est impossible de passer sous le silence l'incroyable travail de M^me^ Gislaine Dufault qui, à la suite du départ de M^e^ Jack H. Chadirdjian, a accepté de repousser ses projets de retraite afin d'occuper les fonctions de directrice générale jusqu'en septembre 2022. Merci Gislaine, nous te devons une fière chandelle !

Afin de prendre la relève, le Conseil a embauché M^e^ Tamara Davis à titre de directrice générale adjointe. En fonction depuis le 12 avril 2022, elle occupera ce rôle jusqu'au départ à la retraite de M^me^ Dufault, après quoi elle agira officiellement à titre de directrice générale du Barreau de Montréal.

Rencontres notables – Tout au long de mon bâtonnat, j'ai eu la chance de faire des rencontres notables m'ayant permis de discuter de sujets d'intérêt de notre section tels que notre programme 2021-2022, le bilinguisme des juges et les traductions des lois. Parmi celles-ci, notons des rencontres avec le Conseil du JBM, l'équipe de la direction de la Cour du Québec, le ministre de la Justice et procureur général du Canada, l'honorable David Lametti, et le bureau du ministre de la Justice et procureur général du Québec.

Enfin, je tiens à offrir mes plus sincères remerciements aux membres qui m'ont transmis plusieurs messages d'encouragement. Aux membres du Conseil : je suis reconnaissant d'avoir eu la chance de côtoyer des gens si dévoués envers notre Barreau.

Aussi, je remercie les employés de la permanence et de la direction générale. Bien que cette année fut parsemée de défis, vous avez toujours été professionnels et avez maintenu un standard élevé, notre standard.

Finalement, je tiens également à remercier ma famille et mes amis pour leur support et leur patience. Un merci bien spécial à ma conjointe et à mon bébé pour votre amour et, surtout, pour avoir été si compréhensif pendant toute l'année. Je suis vraiment chanceux d'être si bien entouré !

EXTRA JUNIOR LAGUERRE
Bâtonnier

Rapport de la directrice générale

Mon premier… et mon dernier !

Le 7 octobre 2021, alors qu'il ne restait que quelques semaines avant mon départ à la retraite, le Conseil me proposait de prendre la relève de Me Jack H. Chadirdjian, qui venait d'annoncer son départ, le temps de mettre en place un processus de recrutement et de permettre une transition en douceur. Un dernier défi m'attendait. Un défi de taille, mais ô combien stimulant. À l'aube du vrai départ, je suis remplie de gratitude envers ce Barreau que j'aime tant et envers ceux et celles qui en sont le cœur.

Les ressources humaines – Le plus gros enjeu, incontestablement, puisque 50 % de la permanence a quitté le Barreau dans les six premiers mois de l'exercice. À mon entrée en fonction, nous devions composer avec une équipe considérablement réduite, surchargeant d'autant le personnel restant. Avec l'aide d'une firme externe, nous avons revu nos stratégies de rémunération et de rétention. Les responsabilités de chacun ont été remaniées en fonction d'une nouvelle grille salariale. Grâce au travail incommensurable de notre directrice des ressources humaines, Me Nancy Brouillette, tous les postes vacants ont été pourvus. Avec l'embauche par le Conseil de notre nouvelle directrice générale adjointe, Me Tamara Davis, qui prendra la relève à la direction générale en septembre prochain, l'équipe est enfin complète.

Le Conseil – Le bâtonnier Laguerre souligne dans son rapport le travail colossal fait par le Conseil. Je me limiterai à faire ressortir le dévouement et l'implication de nos administrateurs. S'ils ont dû ronger leur frein plus d'une fois par manque de ressources humaines pour les accompagner dans leurs projets, jamais ils n'ont manifesté le moindre signe d'impatience, ni envers moi ni envers l'équipe. Bien au contraire, leurs bons mots et leurs encouragements nous ont portés. Merci à tous pour cette délicatesse.

Les finances – Les surplus accumulés au fil des ans ont été réduits par l'acquisition, en 2018, des locaux actuels. Les deux premiers exercices se terminaient avec un déficit budgétaire, alors que les deux derniers se soldent par un excédent, dû essentiellement au ralentissement des activités causé par la COVID-19 et à l'impact de plusieurs départs sur la masse salariale. Évidemment, la sagesse de notre trésorier, Me David Ettedgui, surnommé affectueusement « mon trésor », n'y est pas étrangère.

Les comités – Le manque de ressources a forcé le ralentissement des activités pendant quelques mois. Je remercie les membres de nos comités de leur compréhension. L'exercice de planification stratégique a permis de confirmer ce que nous savions déjà d'instinct : les comités constituent sans contredit une des grandes richesses du Barreau de Montréal. Pour sauvegarder ce joyau tout en tenant compte des ressources disponibles, de nouvelles façons de faire ont été mises de l'avant.

L'exercice illégal – L'équipe du contentieux s'est agrandie pour répondre aux nombreuses plaintes pour exercice illégal de la profession. Me Nicolaos Strapatsas, Me Valérie Chapuis et Mme Silvana Lossio ont rejoint Mme Cecilia Ortiz-Belloso et Me Nathalie Guertin, qui dirige ce service avec brio.

Le Service de référence — Trop peu connu, ce service, créé en 1969, aide chaque année des milliers de personnes à trouver un avocat. Me Carmine Belfort prête une oreille bienveillante aux justiciables qui cherchent un conseil juridique. Un travail particulièrement difficile alors que la pandémie exacerbe les frustrations. Merci, Carmine.

Les cérémonies de prestation de serment – Le Barreau de Montréal a assermenté plus de 800 nouveaux avocats cette année. Quelque 46 cérémonies ont été organisées, en personne ou virtuelles. Bravo à Me Nancy Brouillette, qui veille au bon déroulement de ces cérémonies, et à Mmes Christine Plourde et Linda Marcotte, qui ont mis les bouchées doubles avant l'entrée en fonction de nos nouvelles adjointes administratives.

Le Service d'avocats de garde en matière familiale (SAGE) – Le SAGE, qui avait été mis sur pause depuis le début de la pandémie, ouvrira ses portes au cours du prochain exercice. Nous recherchons des bénévoles pour remplir toutes les plages requises pour répondre aux besoins de ce service, fort apprécié des justiciables et de la magistrature. Avis aux intéressés !

Le Service de mentorat – Le projet pilote visant à offrir le service via la plateforme *ELO* n'ayant pas obtenu les résultats escomptés, il a été décidé de ne pas renouveler l'entente. Cela dit, considérant l'importance et l'utilité de ce service pour nos jeunes membres, il sera toujours offert, mais par le biais de jumelages effectués à l'aide de formulaires. C'est M^me^ Christine Plourde qui veille à son bon fonctionnement. Avant de promouvoir le service, le Barreau de Montréal souhaite regarnir sa banque de mentors. Avocats seniors ou à la retraite, voilà une belle façon de faire œuvre utile !

Le Salon des avocats – Le Salon a été fermé une partie de l'année en raison de la pandémie. Il a rouvert ses portes en septembre dernier. M^mes^ Sarah-Maude De Rive, Alexandra Ghezzi et Isabelle Giroux accueillent les membres du Barreau qui s'y retrouvent le temps de faire quelques appels, d'effectuer une recherche grâce au poste du CAIJ, ou de prendre un café en admirant les œuvres de M^me^ Valérie Bourgeault-Béland, gagnante du concours annuel de la Relève artistique organisé avec l'UQAM, qui ornent les murs du Salon.

Les activités – Si la réduction des mesures sanitaires a permis de tenir la cérémonie de la Rentrée judiciaire en personne, un sondage mené auprès des parties prenantes du Salon VISEZ DROIT a convaincu le comité de tenir la 24^e^ édition en mode virtuel. Cela dit, l'événement a connu un franc succès et déjà, M^mes^ Christine Plourde et Alexandra Thompson veillent à ce que tout soit en place pour célébrer, en avril 2023, le 25^e^ anniversaire de ce grand événement. Quant aux activités de formation, bien que leur nombre ait été réduit par le ralentissement imposé aux comités, près de 1000 personnes se sont inscrites à la dizaine d'activités offertes.

Les communications – En janvier dernier, M^me^ Alexandra Thompson prenait la relève comme conseillère aux communications. Une tâche colossale l'attend pour participer à l'élaboration d'un plan d'action visant à atteindre les objectifs du plan stratégique - notamment celui de mieux communiquer la mission de protection du public - et pour finaliser la refonte du site Web amorcée l'an dernier. Heureusement, elle pourra profiter de l'incommensurable talent de notre dévouée et talentueuse designer, M^me^ Katherine Taron.

Les remerciements – Ce dernier défi m'a tenue particulièrement occupée ces derniers mois. Vous me permettrez de remercier mon époux-stoufflant, qui s'est chargé de me nourrir (trop, c'est ça l'affaire…), cognant tous les soirs à la porte de mon bureau pour signaler que le repas était servi. Je serai bientôt à la retraite, chéri, et je pourrai te nourrir à mon tour, même si je doute que ce soit là ton souhait, considérant mes talents culinaires limités.

À tous ces gens de cœur qui aident le Barreau de Montréal à réaliser sa mission de protection du public, qui s'impliquent à rendre la justice plus accessible, à protéger la règle de droit, à défendre les plus vulnérables, merci.

Je salue les recrues de l'année, M^es^ Nicolas Strapatsas et Valérie Chapuis, M^mes^ Nancy Bélanger (ma « Lucky Luke »), Silvana Losso et Alexandra Thompson, ainsi que notre grande petite dernière, M^e^ Tamara Davis, qui prendra ma relève en septembre à la direction générale. Le Barreau sera entre très bonnes mains avec Tamara, ça ne fait aucun doute.

Je décerne notre Baron d'Or à mes collègues qui non seulement sont restées pendant la tempête, mais qui ont mis les bouchées double pour m'épauler : M^es^ Nancy Brouillette, Nathalie Guertin et Carmine Belfort, M^mes^ Linda Marcotte, Cecilia Ortiz-Belloso, Christine Plourde et Katherine Taron. Les sondages ont identifié la permanence comme le point fort du Barreau de Montréal. C'est tellement vrai ! Merci de votre indéfectible soutien.

Un merci particulier au bâtonnier, M^e^ Extra Junior Laguerre et aux membres du Conseil. Merci pour cette carte blanche que vous m'avez offerte. Vous n'avez pas idée à quel point votre confiance à mon endroit m'a touchée. Extra, pour la DG que je suis, tu auras été mon premier bâtonnier et un premier, c'est bien connu, ça ne s'oublie pas.

Et comme si ce n'était pas suffisant, je terminerai cette belle carrière avec ma meilleure amie comme bâtonnière. Vous m'aurez rendue tellement heureuse…

Merci infiniment !

GISLAINE DUFAULT, PRP
Directrice générale

Le Barreau de Montréal offre son soutien à la communauté juridique

Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault

Éducaloi

Fondation du Barreau du Québec

Juri Course

Justice Pro Bono

Jeune Barreau de Montréal

Le Barreau de Montréal est également fier d'offrir une subvention de fonctionnement au Jeune Barreau de Montréal, une association dynamique qui dessert la relève du milieu juridique à Montréal. Le Barreau de Montréal est tout aussi fier d'appuyer financièrement le service de préparation à une audition, une initiative conjointe mise en place avec brio par le Jeune Barreau de Montréal.

Ressources humaines

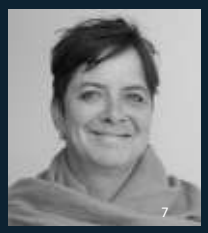

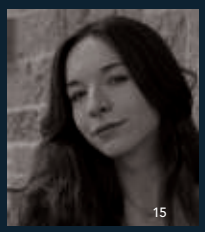
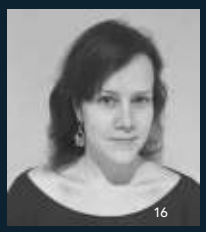
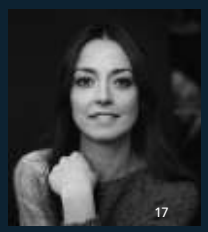

Direction

1 Mme Gislaine Dufault, PRP
Directrice générale

2 Me Tamara Davis
Directrice générale adjointe

3 Me Nancy Brouillette
Directrice des ressources humaines

4 Me Nathalie Guertin
Directrice des affaires juridiques

Professionnels

5 Me Carmine Belfort
Responsable du Service de référence

6 Me Valérie Chapuis
Avocate coordonnatrice

7 Mme Christine Plourde
Responsable des événements

8 Me Nicolas Strapatsas
Avocat coordonnateur, Ph. D. droit international

9 Mme Katherine Taron
Designer et responsable des TI

10 Mme Alexandra Thompson
Conseillère aux communications

Soutien administratif

11 Mme Nancy Bélanger
Adjointe à la direction

12 Mme Silvana Lossio
Adjointe administrative

13 Mme Linda Marcotte
Secrétaire-réceptionniste

14 Mme Cecilia Ortiz-Belloso
Adjointe administrative

Salon des avocats

15 Mme Sarah-Maude De Rive
Préposée au Salon des avocats

16 Mme Alexandra Ghezzi
Préposée au Salon des avocats

17 Mme Isabelle Giroux
Préposée au Salon des avocats

La profession

L'expertise des membres du Barreau de Montréal couvre tous les domaines du droit, de l'administration et des affaires. Plusieurs membres sont reconnus à l'échelle nationale et internationale pour leur apport à la justice. Avec 54,1% de femmes, 34,2% de membres comptant 10 ans et moins d'admission, des avocats de toutes provenances et parlant diverses langues, le Barreau de Montréal s'assure d'avoir la meilleure représentativité et diversité au sein de ses comités.

LA CONFÉRENCE DES ANCIENS BÂTONNIERS

C'est en 1981 que Me Philippe Casgrain, c.r., Ad. E., alors bâtonnier de Montréal, indiquait qu'il y aurait tout intérêt à permettre aux anciens bâtonniers de la section de continuer à servir activement le Barreau lorsque leur mandat est terminé, afin qu'ils ne se sentent pas écartés des activités du Conseil et pour permettre à ce dernier de profiter de leur précieuse expérience. La Conférence est présidée par le bâtonnier sortant et la directrice générale du Barreau de Montréal agit comme secrétaire.

La Conférence s'est penchée sur les sujets suivants:

- **Récipiendaires potentiels de la Médaille du Barreau de Montréal;**
- **Récipiendaires potentiels du prix Pierre-Fournier;**
- **Annonce des candidats connus pour les postes de bâtonnier et de premier conseiller.**

Le bâtonnier, Me Extra Junior Laguerre, a profité d'une rencontre avec la Conférence pour informer ses prédécesseurs des enjeux de son bâtonnat, des mandats spécifiques confiés aux membres de son Conseil et de ses projets, notamment l'exercice de la planification stratégique.

Membres

Me Robin Schiller, *présidente*
Me Alexandre Forest
Me Michel P. Synnott
Me Brian R. Mitchell
Me Simon Tremblay
Me Magali Fournier, Ad. E.
L'honorable Greg Moore
Me Luc Deshaies, Ad. E.
L'honorable Catherine Pilon
Me Elizabeth Greene
Me Marc Charbonneau
M. le bâtonnier Nicolas Plourde, Ad. E.
Me Stephen G. Schenke
M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E.
Me Julie Latour
L'honorable David R. Collier
L'honorable Bernard Synnott, Ad. E.
M. le bâtonnier Stéphane Rivard
Me Alan M. Stein
Le très honorable Richard Wagner
L'honorable Michel A. Pinsonnault
Me Lynne Kassie, Ad. E.
M. le bâtonnier Ronald Montcalm, c.r.
L'honorable Robert Mongeon
Me Jean-Jacques Gagnon, Ad. E.*
Me Casper M. Bloom, Q.C., Ad. E.*
L'honorable Pierrette Rayle
Me Alain Letourneau, c.r., Ad. E.
Me Manuel Shacter, Q.C., Ad. E.*
M. le bâtonnier Guy Gilbert, c.r., Ad. E.*
Me J. Vincent O'Donnell, Q.C., Ad. E.*
M. André Quesnel

**à la retraite*

Comité

ACCÈS À LA JUSTICE EN LANGUE ANGLAISE

Le comité veille à assurer l'accès à la justice en langue anglaise aux justiciables du district judiciaire de Montréal. Pour ce faire, les membres étudient les situations factuelles et juridiques pouvant affecter ou promouvoir cet accès. Dans cette optique, ils ont continué de suivre :

- **La pénurie de sténographes bilingues;**
- **Le processus d'adoption des lois;**
- **Les jugements d'intérêt devant être traduits en anglais;**
- **La capacité des greffiers-audienciers à rédiger des procès-verbaux d'audience en français et en anglais.**

Les membres du comité ont également été consultés relativement aux ressources de perfectionnement en anglais offertes à des juges administratifs. De plus, ils ont entrepris des démarches pour recenser les juges à la retraite susceptibles d'être intéressés à présider des séances de médiation ou des conférences de règlement à l'amiable en anglais.

MEMBRES

M^es^ Nancy Cleman et Magali Fournier, Ad. E., coprésidentes, les honorables Stephen Walter Hamilton (j.c.a.), Gregory James Moore (j.c.s.), David L. Cameron (j.c.q.) et Randall Richmond (j.c.m.), M^es^ Gregory Azancot, Julie Baril, Annie Beaudin, Vincenzo Carrozza, Sarah Dougherty, David Ettedgui, Schneur-Zalman Haouzi, Robert Leckey, Ad. E., André-Philippe Mallette, Pamela McGovern, Catherine Morneau et Panayiotis Perry Alimbertis. Coordination : M^e^ Nicolaos Strapatsas.

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE EN MATIÈRE CRIMINELLE

Les discussions du comité ont principalement porté sur l'adaptation du fonctionnement des tribunaux et des services judiciaires relativement aux mesures sanitaires mises en place, notamment :

- **Cour supérieure**

  La Chambre criminelle a émis une nouvelle directive concernant les demandes ponctuelles d'urgence et de garde.

- **Cour du Québec**
  - La Chambre criminelle et pénale a modifié les rôles pour la tenue d'auditions relatives aux enquêtes sur la remise en liberté d'accusés arrêtés les fins de semaine;
  - Le programme *Trajectoire justice santé mentale* de Montréal a été lancé et est de plus en plus utilisé;
  - En matière pénale, un formulaire de fixation de procès a été mis en place afin d'aider les juges dans leur gestion de dossiers dont le temps d'audition au fond dépasse deux heures.

- **Révision de dossiers**

  Le Directeur des poursuites criminelles et pénales, le Service des poursuites pénales du Canada ainsi que le Directeur des poursuites pénales et criminelles de la Ville de Montréal ont tous entrepris une révision de dossiers où des mandats d'arrestation avaient été lancés par le passé, dans le but d'éviter les arrestations pour de mauvaises raisons ou sans justification.

- **Arrimage des règles de procédure en matière de libération conditionnelle**

  Le Service correctionnel du Canada et le procureur général du Canada ont annoncé des modifications à leur pratique à l'égard des demandes de réduction du délai préalable à la libération conditionnelle afin de s'arrimer aux règles de procédure du Québec prévues à cet effet.

D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :

- La modulation graduelle des mesures sanitaires en place;
- Les problèmes ponctuels concernant l'enregistrement des audiences en raison des plexiglas ou de l'interface de l'application *Teams*;
- Les délais d'obtention des notes sténographiques.

MEMBRES

M^es^ **Walid Hijazi**, président (jusqu'en janvier 2022), et **Lida Sara Nouraie, Ad. E.**, présidente par intérim, les honorables Eliane Perreault (j.c.s.), juge coordonnatrice, Éric Downs (j.c.s.), Daniel Bédard (j.c.q.), juge coordonnateur (jusqu'en décembre 2021), Nathalie Fafard (j.c.q.), juge coordonnatrice (à compter de janvier 2022), Patricia Compagnone (j.c.q.) et Karine Giguère (j.c.q.), juges coordonnatrices adjointes, Johanne White (j.p.m.) et Bernard Mandeville (j.c.m.), juge-président, M^es^ Marlène Archer, Brigitte Bélair, Francis Brabant, Marie-Laure Braun, Lyne Campeau, Martin Chalifour, Cynthia Chénier, Claude Dussault, Dominique Guimond, Isabelle Lafrenière, Élizabeth Ménard, André Albert Morin, Ad.E. et François Pelletier, Mm Benoit Foisy et François Lorange, M^mes^ Josiane Gendron, Caroline Girard et Isabelle Mailloux. Coordination : M^e^ Nicolaos Strapatsas.

Comité

AVOCATES DANS LA PROFESSION

Depuis ses débuts, le comité des avocates dans la profession est un incubateur de projets intéressants et pertinents. Cette année, les membres ont posé un regard sur l'avenir tout en assurant la poursuite de projets ayant pour but de veiller à l'épanouissement professionnel des avocates.

Le comité a d'abord établi les principaux enjeux liés à son mandat qui seront à adresser dans les années à venir :

- Opportunités :
  - Accroitre la visibilité des avocates et de leurs réalisations;
  - Créer des occasions de réseautage pour les membres;
  - Partager de l'information permettant aux avocates de mieux saisir des opportunités dans leur carrière, incluant sur ce qui peut être tabou;
  - Promouvoir le référencement d'avocates et le mentorat entre celles-ci.
- Problématiques :
  - Sonder les membres pour connaitre les problématiques rencontrées au cours de leur carrière, leurs sujets d'intérêts et leurs inquiétudes;
  - Aborder les aspects potentiellement problématiques du télétravail pour les femmes;
  - Déterminer les actions complémentaires à celles du Barreau du Québec pour donner suite au rapport sur le harcèlement et les violences à caractère sexuel.

Les défis qui ont découlé de la pandémie au cours des derniers mois ont mené le comité à se concentrer sur la finalisation du guide sur la rétention des avocates. Ce nouvel outil fera d'ailleurs l'objet d'une table ronde de discussions avec des employeurs juridiques et d'un lancement public.

Le comité a également collaboré aux travaux du comité ad hoc *Équité, diversité et inclusion* en participant notamment à l'identification d'enjeux auxquels est confrontée la communauté juridique montréalaise en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Les travaux qui ont été amorcés se poursuivront au cours du prochain exercice.

MEMBRES

M^e^ Camille Aubin, *présidente*, M^es^ Veronica Aimar, Caroline Bourbonnais, Cynthia Brunet, Kim-Luan Ferré Deslongchamps, Mélanie Jacques, Marie-Pierre Marquis, Pamela McGovern, Andrée-Anne Perreault Girard, Kristen Petitclerc, Isabelle Poirier, Jessica Roy et Marie-France Veilleux. Coordination : M^es^ Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et Nancy Brouillette.

Comité

AVOCATS AYANT DES CARRIÈRES ALTERNATIVES

Après la suspension des rencontres pendant une partie de l'hiver en raison d'un ensemble de circonstances indépendant de la volonté des membres, les activités du comité ont graduellement repris en février 2022.

Depuis, les travaux en vue de la diffusion de la page *Le droit mène à tout* ont été relancés. Cette page, qui vise à faire connaitre différentes possibilités de carrières alternatives, demeure une priorité pour le comité. Pour l'alimenter, plusieurs avocats inspirants ont été ciblés afin que leurs profils alternatifs soient diffusés sur cette dernière. D'autres outils sont également en cours d'élaboration afin d'inciter les avocats à demeurer membres de la profession, et ce, indépendamment de leurs fonctions.

Le comité a aussi entamé une collecte de données visant à identifier les problématiques les plus criantes quant au statut de membre des avocats ayant une profession en dehors de la pratique traditionnelle du droit.

D'autres idées du comité ont également fait l'objet de discussions, dont :

- Contribuer à la réduction de l'éloignement de la profession que ressentent certains avocats ayant une carrière alternative;
- Mettre en lumière la valeur ajoutée multidimensionnelle de l'inscription au Tableau de l'Ordre;
- Renforcer le lien d'appartenance au Barreau.

MEMBRES

M^e^ Christine Aubé-Gagnon, *présidente*, M^es^ Chloé Beaudet Centomo, Édith Bélanger, Mélanie Camiré, Gilles de Saint-Exupéry, Marie-Ève Harpin (jusqu'en février 2022), Laurence Michael Markowitz, Anamaria Cristina Miculescu, Geneviève Péloquin, Pascale Rémillard, Dominique Tardif et Jessica Vu. Coordination : M^e^ Nancy Brouillette.

Comité

AVOCATS EN DROIT DES AFFAIRES

Ayant pour objectif de rapprocher les avocats qui pratiquent en droit des affaires avec le Barreau de Montréal, le comité a poursuivi l'organisation de conférences à l'intention de ces derniers.

- ***Déjouer les pièges de la pratique en droit des affaires : êtes-vous prêt(s) ?***

  Organisé en collaboration avec le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, le comité a présenté la conférence *Déjouer les pièges de la pratique en droit des affaires : êtes-vous prêt(s) ?* Alors que, depuis les cinq dernières années, le droit des affaires est le domaine de droit le plus à risque après le droit civil, celle-ci avait pour objectif de sensibiliser les avocats aux situations qui sont susceptibles d'engager leur responsabilité professionnelle.

  En se basant sur les réclamations les plus récurrentes dans ce domaine de droit, les conférencières, M^es^ Guylaine LeBrun et Judith Guérin du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du Barreau du Québec, y ont notamment abordé :

  - Les conflits d'intérêts;
  - Certains délais auxquels l'avocat en droit des affaires est astreint;
  - La précision dans la rédaction de certaines clauses (clauses d'arbitrage, clauses shotgun, etc.);
  - L'importance de la documentation écrite.

  Sans analyser le cadre légal des sociétés, les conférencières ont également offert un aperçu des devoirs, des obligations et des responsabilités des administrateurs et des dirigeants afin de susciter une réflexion sur les risques guettant l'avocat qui accepte le double rôle d'avocat et d'administrateur.

Parmi les sujets qui seront abordés lors de conférences prévues au cours du prochain exercice, notons :

- Le lobbyisme;
- Les récents changements au registre foncier (conférence prévue pour juin 2022 et présentée dans le cadre de la série *Les acteurs en droit des affaires*).

MEMBRES

M^e^ **Sharon G.Druker, Ad. E.**, *présidente*, M^es^ Jocelyne Boudreault (jusqu'en septembre 2021), Evara David, Soulef Hadjoudj, Simon Labrecque, Guillaume Lapierre, Alexandre Normandin Lussier et Jonathan Pierre-Étienne. Coordination : M^es^ Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et Nancy Brouillette.

Comité

AVOCATS ŒUVRANT EN ENTREPRISE

Chaque année, le comité offre des conférences et des activités à l'intention des avocats en entreprise. Alors que plusieurs projets sont en cours d'organisation et seront dévoilés au cours des prochains mois, le comité a présenté la troisième édition de *La parole aux gens d'affaires*, une activité qui a été appréciée des participants.

- ***L'innovation – La parole aux gens d'affaires III***

  Les panélistes d'Organon Canada Inc. (Me Anne Mayrand, cheffe, affaires juridiques et conformité et M. Michael Casia, président et directeur général) et de l'Autorité régionale de transport métropolitain (Me Robert Guertin, secrétaire général et directeur exécutif - affaires corporatives et juridiques et M. Daniel Bergeron, directeur exécutif - planification des transports et mobilité) ont partagé avec les participants comment leur entreprise vit avec la pandémie, les projets innovateurs qui en ont découlé et ce qui les attend comme défis dans les prochaines années.

  Les panélistes ont également abordé le rôle des services juridiques, le tout au cours d'une discussion animée par Me Hubert T. Lacroix.

  L'avocat en entreprise pratique souvent seul ou au sein d'une petite équipe. En cette période de télétravail, l'interaction avec d'autres avocats se fait plus rare. Une activité de réseautage est en voie de réalisation afin de leur permettre d'échanger sur des sujets d'actualité.

MEMBRES

Me Jeanne Morency, *présidente*, Mes Natalie Avram, Marie-Ève Boucher, Elizabeth Innis Triboul, Marie-Claude Le Ber, Patricia Lefebvre, Stéphanie Lefebvre, Mylène Lemieux Ayotte, Prisca Désirée Zouzou Okoubo, Rachel Poitras, Alexandra Popa et Elias Sawan. Coordination : Me Nancy Brouillette.

Comité conjoint

COMMUNAUTÉ LGBTQ2+

Par le biais de ses projets et ses recommandations, le comité a poursuivi sa mission de conseiller le Conseil du Barreau de Montréal et le Conseil d'administration du Jeune Barreau de Montréal (JBM) dans la réalisation de leur vision d'ouverture à la représentativité et de leur recommander des solutions pour une communauté juridique plus inclusive.
Au cours de l'exercice, les travaux du comité ont porté sur les recommandations et les projets suivants :

- Conférence : *L'intersectionnalité – expériences et réflexions*

  Le 3 mai 2022 s'est tenue *L'intersectionnaltié – expériences et refléxions*, une discussion animée par le bâtonnier de Montréal, M^e^ Extra Junior Laguerre. Pour l'occasion, les panélistes invités, M^mes^ Brittany Williams et Cathy Wong ainsi que M. Sylvain Le May, ont partagé leurs expériences et leurs visions des changements qui doivent survenir pour favoriser une société plus inclusive, pour lutter contre les oppressions et les éliminer.

- Rencontres avec des étudiants en droit

  Le comité a continué de collaborer avec trois facultés de droit de Montréal et l'École du Barreau afin d'organiser des activités virtuelles de réseautage visant à créer un lien avec les futurs praticiens du droit et de les encourager. Une rencontre avec des étudiants de l'Université McGill a d'ailleurs eu lieu le 8 novembre 2021. Celle-ci a permis un partage d'expériences et de conseils dans un espace sûr où les participants ont pu poser toutes leurs questions et discuter des réalités de l'équilibre entre le travail et la vie personnelle.

- Fierté Montréal

  Le comité a entamé des discussions afin de collaborer de nouveau avec Fierté Montréal au cours de la saison estivale 2022. D'ailleurs, à la suite d'une recommandation du comité, le Barreau de Montréal se dotera d'une bannière que pourront utiliser les membres qui souhaitent participer à la marche organisée par l'organisme ou par tout autre comité lors d'une autre activité.

- Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie

  Faisant suite à une recommandation du comité adoptée par le Conseil, la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie (17 mai) sera soulignée de façon récurrente par le Barreau de Montréal par le biais de son infolettre et ses réseaux sociaux.

- Collaboration avec le comité ad hoc *Équité, diversité et inclusion*

  Le comité a également collaboré aux travaux du comité ad hoc *Équité, diversité et inclusion* en participant notamment à l'identification d'enjeux auxquels est confrontée la communauté juridique montréalaise.

MEMBRES

M^e^ **Robin Schiller**, *présidente*, l'honorable Louis Charette (j.c.s.) (jusqu'en juillet 2021), M^es^ Elisabeth Brousseau, Karl Chabot, Louis R. Charron, Ad. E., Jérôme Dannet, Gabriel Destrempe Rochette, Alex Goupil, Marie Laure Leclercq, Ad. E., Dany Leduc, Gabriel Ouellette, Paul Prosterman, Emma Ramos-Paque, Alexandre Ricci et Kamal Saoud. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : M^es^ Stéphanie Beaulieu (jusqu'en octobre 2021) et Élizabeth Ménard Laberge. Coordination : M^es^ Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et M^e^ Nancy Brouillette.

Comité conjoint

DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE (COMITÉ CONSULTATIF)

Dans le cadre de leurs travaux, les membres du comité ont continué d'appuyer le Barreau de Montréal et le Jeune Barreau de Montréal (JBM) dans la réalisation de leur vision d'ouverture ethnoculturelle et d'une profession inclusive. Les travaux ont porté sur les objectifs suivants :

- **Accroitre la visibilité des membres issus des diversités ethnoculturelles et des minorités visibles;**
- **Connaitre les préoccupations des membres de la profession issus des Premières Nations;**
- **Recommander des ajustements dans l'organisation des cérémonies de prestations de serment afin d'en améliorer le caractère inclusif;**
- **Mieux connaitre le portrait statistique de l'emploi des membres des communautés culturelles.**

Enfin, le comité a également collaboré aux travaux du comité ad hoc *Équité, diversité et inclusion* en participant notamment à l'identification d'enjeux auxquels est confrontée la communauté juridique montréalaise en matière d'équité, de diversité et d'inclusion. Les travaux amorcés se poursuivront au cours du prochain exercice.

MEMBRES

Me Tim Seah, *président*, Mes Adriana Chafoya Hunter, Mina Chamsi, Marie-Hélène Dubé (jusqu'à sa nomination à la magistrature), Sarah Ghaya, Tanya Greenberg, Manouchka Jean-Marie, Tuan Khai, Felipe Morales, Alain Nguyen, Farah Rousseau, Jessy Carol Villalta Aldana, Shirley Mylène Villalta Aldana et Julia Jiayang Yu. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : Mes Stéphanie Beaulieu (jusqu'en octobre 2021) et Élizabeth Ménard Laberge. Coordination : Mes Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et Nancy Brouillette.

Comité

DROIT DISCIPLINAIRE ET PROFESSIONNEL

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment réalisé les projets suivants :

- **Rencontre avec les honorables Julie Veilleux, présidente, et Robert Marchi, vice-président du Tribunal des professions**

  Les discussions ont porté sur les mesures mises en place en lien avec la COVID-19, mais également sur d'autres sujets d'intérêt, dont :

  - Les impacts de deux décisions récentes à l'égard des pouvoirs du Tribunal des professions (*Ramacieri et Paquet*) : tous conviennent que des amendements législatifs sont requis;
  - Le contenu et le format des cahiers de source;
  - Les assignations estivales;
  - La mise à jour de *La liste commune de jurisprudence* du Tribunal des professions effectuée au cours de l'exercice.

- **Guide pour les parties non représentées**

  Les travaux avancent et le guide à l'intention des parties non représentées devant le Bureau des présidents des conseils de discipline devrait être publié sous peu.

Enfin, une rencontre est prévue au printemps 2022 avec M^es^ Marie-Josée Corriveau, présidente en chef, et Daniel Y. Lord, président en chef adjoint, afin de discuter de divers enjeux concernant le fonctionnement du Bureau des présidents des conseils de discipline.

MEMBRES

M. le bâtonnier Gilles Ouimet, Ad. E., *président*, M^es^ Leslie Azer, Simon Chamberland, Jean François A. Corriveau, Julie de Gongre, Andrée-Anne Fernet, Geneviève Gagnon, Jean Lanctot, Manon Lavoie, Sylvie Poirier et Pascale Vigneau. Coordination : M^e^ Nathalie Guertin.

Comité

ÉTHIQUE ET PROFESSIONNALISME DES AVOCATS

Ayant comme principal mandat la promotion des pratiques éthiques et du professionnalisme des avocats, les membres du comité ont notamment discuté des enjeux suivants :

- **La compétence des avocats**

  Le comité s'est penché sur les différents facteurs pouvant influencer la compétence des avocats dans leur pratique. Parmi ceux ayant fait l'objet de discussions, notons le manque de préparation et les risques qui en découlent.

- **Les effets de la pandémie**

  Les membres du comité ont engagé des discussions afin d'exposer et de mieux comprendre les effets de la pandémie chez les avocats et leurs clients (impolitesse, irritabilité, fatigue émotionnelle, problèmes de santé mentale, etc.).

- **La protection des données confidentielles à l'ère du numérique**

  Un autre sujet au cœur des discussions du comité fut le secret professionnel à l'ère du numérique. Alors que les méthodes électroniques sont davantage utilisées au travail, l'importance de la confidentialité et la discrétion des avocats ont fait l'objet d'échanges fort constructifs.

  Les membres ayant un réel souci de proposer des initiatives concrètes pour mieux outiller les avocats face à ces enjeux, ces discussions mèneront prochainement à la mise en place d'actions allant en ce sens.

MEMBRES

M^e Yannick Chartrand, *président*, les honorables Gary D. D. Morrison (j.c.s.), et Josée Bélanger (j.c.q.), M^es Vikki Andrighetti, Anthony Nicholas Battah, Valérie Bourbonnière, Laurence Carrière, Attieha Chamaa, Gabriele Di Genova, Caroline Léonard, Anne-Marie Manoukian, Stephanie Rassam, François-Xavier Robert et M^e Marc Sauvé, à la retraite. Coordination : M^e Nancy Brouillette et M^me Alexandra Thompson (depuis janvier 2022).

Comité

INFRACTIONS

Le comité s'est réuni à quatre reprises, tandis que le nombre de nouveaux dossiers ouverts s'est élevé à 66 et que de nombreux dossiers de l'exercice précédent demeurent à l'étude. Au cours du présent exercice :

- **14 dossiers ont fait l'objet d'une recommandation de poursuite en vertu des dispositions de la *Loi sur le Barreau* et du *Code des professions*;**
- **18 mises en demeure ou lettres d'enquête ont été transmises et plusieurs contrevenants ont apporté les correctifs requis pour se conformer à la *Loi sur le Barreau*;**
- **33 dossiers ont été fermés.**

Parmi les actes reprochés, on retrouve principalement les agissements donnant lieu de croire que les personnes visées sont autorisées à remplir les fonctions d'avocat ou à en faire les actes; plusieurs dossiers concernent les activités d'avocats radiés.

Par ailleurs, le nombre de faux sites d'avocats offrant des services à des clientèles situées à l'extérieur du Canada et les cas où l'identité de véritables avocats a été usurpée sont en augmentation constante. Pour contrer la problématique et protéger le public, le Barreau de Montréal publie l'information permettant de les identifier sur son site Web. Des interventions sont également faites dans les réseaux sociaux où les contrevenants s'affichent.

Enfin, plusieurs décisions ont été publiées cette année concernant des poursuites engagées par le Barreau de Montréal en matière d'exercice illégal. Elles sont inscrites au tableau des condamnations publié sur le site Web du Barreau de Montréal.

66
dossiers ouverts
14
poursuites
18
lettres d'infractions

MEMBRES

M^e Martin Chalifour, *président*, M^es Tarik-Alexander Chbani, Charles Baudouin Côté, Vincent Desbiens, Marianna Ferraro, Denis Gallant, Ad. E., Tiberiu Holländer, Philipe Knerr, Caroline Larouche, Gabriel Lavigne, Philippe C. Legault, Antoine Lippé, Emmanuelle Rochon, Louis-Philippe Roy. Coordination : M^es Valérie Chapuis, Nathalie Guertin, Nicolaos Strapatsas.

Comité

JUSTICE ADMINISTRATIVE

Les membres du comité ont poursuivi des travaux au sujet des délais de fixation des audiences. Toutefois, en raison de nombreux mouvements de personnel, les travaux sont suspendus depuis l'automne. Ils reprendront au cours du prochain exercice.

MEMBRES

M^e Bruno Boucher, *président* (jusqu'en novembre 2021), M^es Suzanne Martha Birks, Marin Cojocaru, Michel Ghali, Louis-Paul Hétu, Andréane Joanette-Laflamme, Maryse Méthot, Lucrezia Plutino, Linda Roy, Maria-Christina Sorbo Mayrand et Martine Veilleux. Coordination : M^es Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et Nancy Brouillette.

LIAISON AVEC LA CONFÉRENCE DES ARBITRES DU QUÉBEC

Les membres du comité ont poursuivi leurs travaux en étroite collaboration avec les représentants de la Conférence des arbitres sur des questions pratiques permettant de faciliter leur travail en arbitrage.

De plus, le comité est demeuré en communication avec le comité de liaison du Barreau de Québec afin de s'assurer de l'uniformité du contenu de *L'arbitrage de grief : Guide des meilleures pratiques*.

Au cours de l'exercice, malgré une interruption temporaire des rencontres en raison de nombreux mouvements de personnel, les travaux ont porté sur :

- **Les meilleures pratiques lors d'audition par visioconférence;**
- **L'enregistrement des audiences;**
- **L'utilisation des technologies en salle d'audience.**

Ces sujets viendront également bonifier le contenu de *L'arbitrage de grief : Guide des meilleures pratiques*.

MEMBRES

M^e Maude Grenier, *présidente*, M^es Jean-François Beaudry, Yann Bernard, Isabelle Gosselin, Louise Hélène Guimond (jusqu'en février 2022), Valérie Korozs (jusqu'en septembre 2021), Danielle Lamy, Denis Lavoie, Marc Mancini, Jean-François Pedneault, Sophia Rossi et Julie Sanogo. Représentant la Conférence des arbitres du Québec : M^es Amal Garzouzi et Robert Rivest. Coordination : M^es Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021) et Nancy Brouillette.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR CANADIENNE DE L'IMPÔT

Ce comité demeure un forum privilégiant des échanges francs et ouverts entre les membres du Barreau et de la Cour canadienne de l'impôt (CCI) de façon à faire progresser les dossiers d'intérêt.

La rencontre annuelle a eu lieu en octobre 2021. Les discussions ont notamment porté sur le fonctionnement des activités de la CCI pendant la pandémie. Elle a entre autres expérimenté la tenue d'audiences en mode hybride lors desquelles les pièces ont été produites et envoyées virtuellement à l'avance. Les procureurs ont ensuite participé aux audiences en présentiel.

Une augmentation du nombre total des dossiers de la CCI est attendue en 2022-2023, particulièrement en ce qui concerne les audits internationaux et les programmes sociaux économiques mis sur pied par le gouvernement fédéral pendant la pandémie.

D'autres sujets ont également été abordés, dont :

- Les nouvelles nominations à la CCI ainsi que les postes de juges vacants;
- La gestion des délais;
- L'utilisation accrue des moyens technologiques;
- Les conférences de règlement accéléré.

MEMBRES

M^e^ **Christopher R. Mostovac**, *président*, l'honorable Eugene P. Rossiter, juge en chef, M^es^ Maxime Beauregard, Johanne M. Boudreau, Louis-Frédérick Côté, Cristina Damiani, Vincent-Francis Dionne, Marie-France Dompierre, Jacinthe Kirouac-Letendre, Johnny Leopardi, Geneviève Léveillé, Gabrielle Marceau, Alain-François Meunier, Brian Moulaison, Nadia Rusak et Jean Nicolas Simard. Coordination : M^es^ Nancy Brouillette et Nicolaos Strapatsas.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL

Les discussions ont principalement porté sur les enjeux relatifs aux audiences virtuelles, notamment la qualité sonore, la participation dans un environnement inadéquat et le décorum. Le *Guide des meilleures pratiques* pour les audiences virtuelles de la Cour d'appel a été mis à jour pour aborder certaines des difficultés identifiées.

Un sous-comité a également été créé afin de réviser et de commenter le projet de *Règlement de la Cour d'appel en matière civile* avant que ce celui-ci soit publié. La mise à jour des règles en matière criminelle et en matière pénale est également prévue à court terme.

L'honorable Geneviève Cotnam a généreusement donné de son temps pour faire une présentation aux membres du Barreau de Montréal. Intitulée *Le mémoire : la première occasion de convaincre et la Cour d'appel à l'ère numérique*, elle s'est tenue le 23 février 2022 et a attiré plus de 200 participants.

D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :

- Le greffe numérique;
- Le projet *Lexius*;
- Les délais d'obtention des notes sténographiques et des pièces;
- Les nouveautés disponibles sur le site Web de la Cour d'appel (liste de vérification pour les requêtes et cahiers de sources, listes communes de jurisprudence, etc.).

MEMBRES

M[e] Horia Bundaru, *président*, les honorables Manon Savard, juge en chef du Québec, et Martin Vauclair, Mes Stéphanie Archambault, Gregory Azancot, Vincent Cérat Lagana, Francis Demers, Rose-Mélanie Drivod, Bertrand Gervais, Christian Jarry, Eric Lafrenière, Stéphanie Legros, Jolan Paquin Boulé, Pascal Pommier, Vincent Rondeau Paquet, Louis-Philippe Roy, Laurence Ste-Marie et Stephan H. Trihey. Coordination : M[e] Nathalie Guertin.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE ET LA COUR FÉDÉRALE

Ce comité a pour mandat de faire le lien entre la Cour fédérale, la Cour d'appel fédérale et le Barreau de Montréal afin de considérer toutes les questions ayant trait à l'administration de la justice devant ces tribunaux. En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas encore réuni dans son entièreté cette année.

Les travaux de planification du colloque annuel ont toutefois été amorcés par le sous-comité. Ce dernier portera sur le thème suivant : *L'accès à la justice et la pratique devant les Cours : une comparaison des changements amenés par la pandémie*. Il a été convenu d'inviter à titre de conférenciers :

- Un juge de la Cour d'appel fédérale;
- Un juge de la Cour fédérale;
- Un juge de la Cour supérieure;
- Des avocates du ministère de la Justice et de la pratique privée.

La tenue de ce colloque est envisagée pour l'automne 2022.

REPRÉSENTANT LA COUR D'APPEL FÉDÉRALE

Les honorables Marc Noël, juge en chef, Richard Boivin, Yves Demontigny, Johanne Gauthier, René LeBlanc, George R. Locke, Marc Nadon, Denis Pelletier et Marianne Rivoalen, M[es] Adrian Bieniasiewicz et Amélie Lavictoire.

REPRÉSENTANT LA COUR FÉDÉRALE

Les honorables Paul Crampton, juge en chef, Jocelyne Gagné, juge en chef adjointe, Denis Gascon, Sébastien Grammond Ad.E., Simon Noël, Peter Pamel, Sylvie E. Roussel, Michel M. J. Shore et Martine St-Louis, M[es] Caroline Perrier et Alexandra Steele, protonotaire.

MEMBRES

M[e] Joanie Lapalme, *présidente*, M[es] Camille Aubin, Dominic Charles Belley, Geneviève Bourbonnais, Laurent Debrun, Magali Fournier Ad.E, Pierre Lamothe, Daniel Latulippe, Peter Shams, et Éric Taillefer. Coordination : M[es] Nancy Brouillette et Nicolaos Strapatsas.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE CIVILE

Le comité a poursuivi ses activités et ses projets visant à améliorer l'accès à la justice, en partenariat avec la magistrature et les services judiciaires, et plusieurs sujets d'intérêt ont retenu l'attention du comité, notamment :

- **Protocole de l'instance**

  Le comité a discuté de certains enjeux découlant de la mise en place du nouveau formulaire de protocole de l'instance et des modifications des façons de faire dans le district judiciaire de Montréal. L'uniformisation des pratiques dans les différents districts a été un thème récurrent des discussions.

- **Listes communes de jurisprudence**

  Des membres du comité agissant dans les domaines concernés ont participé au processus de mise à jour des listes communes de jurisprudence de la Division administrative et d'appel.

- **COVID-19**

  Le comité a discuté du plan mis en place par la Cour du Québec. Les membres ont constaté des problèmes et des délais dans le traitement des documents produits par le biais du greffe numérique.

- **Délais aux services judiciaires**

  Les délais de traitement des dossiers devraient se résorber à la suite du recrutement de personnel en cours.

- **Dossiers de garde en établissement**

  Considérant les nombreux enjeux relatifs aux dossiers de garde en établissement, plusieurs rencontres avec les avocats pratiquant dans le domaine ont été organisées.

MEMBRES

M^e^ Peter Joseph Moraitis, *président*, les honorables Daniel Bédard, juge coordonnateur (jusqu'en décembre 2021), Nathalie Fafard, juge coordonnatrice (à compter de janvier 2022), Marie-Julie Croteau et Éric Dufour, juges coordonnateurs adjoints, M^es^ Francis Belhumeur, Audrey Blanchet Fortin, Martin Delisle, David Ettedgui, Andrew George, Jessica Laforest, Cathrine Lauzon, Arianne Leblond Ménard, Alain-François Meunier, Jean-Philippe Richard Cossette et Sarah Simard et M^me^ Diane Roy. Coordination : M^e^ Valérie Chapuis.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR DU QUÉBEC, CHAMBRE DE LA JEUNESSE

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

- Procès-verbaux et jugements
  - L'envoi des procès-verbaux et des jugements se fait désormais de façon électronique par l'entremise d'un système sécurisé, tant pour les dossiers de *Loi sur le système de justice pénale pour adolescents* (LSJPA) que pour ceux de *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ).
- Projets d'entente en matière de protection
  - Les membres ont constaté que les projets d'entente en matière de protection sont de plus en plus intégrés à la pratique et permettent notamment une plus grande implication des justiciables dans les dossiers;
  - Les demandes en vertu des articles 35.2 et 35.3 LPJ sont dorénavant ouvertes dans des dossiers 51 et un nouveau dossier sera ouvert;
  - Certaines ordonnances relatives aux articles 35.2 et 35.3 LPJ sont dorénavant incluses dans les dossiers 41 et 51.
- Protocole d'instance
  - Le comité prévoit créer une version en format PDF dynamique du protocole d'instance afin de permettre aux parties de le remplir plus facilement et, ultimement, d'en produire un seul exemplaire par dossier, conformément aux règles.

Des modalités ont été mises en place afin de s'assurer que les décisions de la Cour supérieure, siégeant en appel, soient rapidement transmises au greffe de la Chambre de la jeunesse.

Enfin, les travaux de mise à niveau de certaines salles d'audience se sont poursuivis. De même, la mise à niveau des équipements technologiques est en cours, ce qui permettra, à terme, une plus grande efficacité lors des audiences.

MEMBRES

M^e^ Tiago Murias, *président*, les honorables Daniel Bédard, juge coordonnateur (jusqu'en décembre 2021), Nathalie Fafard, juge coordonnatrice (à compter de janvier 2022), Odette Fafard, juge coordonnatrice adjointe, et Louis Grégoire, M^es^ Valérie Assouline, Ellen Baulne, Alain Beausoleil, Christian Benoît, Josselin Breton, Myriam Des Marchais, Michèle Durocher, Rosalie Helen Kott, Louis Leclerc, Isabelle F. Loranger, Charles Silvain et Maïa Sureau et M. Martin Foczeny. Coordination : M^e^ Valérie Chapuis.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL

Le comité a poursuivi ses activités au cours de l'exercice et a notamment abordé les sujets suivants :

- **Enjeux et mesures liés à la COVID-19**

  L'application *Teams* a été déployée dans toutes les salles d'audience à la Cour. De plus, certaines salles d'audience sont désormais équipées d'un service de communication audio et vidéo (poly-com) lié aux centres de détention et aux postes de police, alors qu'un service de visioconférence mobile est disponible dans les autres salles.

- **Transport des détenus**

  Les demandes de présence des détenus relativement aux enquêtes sur remise en liberté sont en croissance, ce qui a un impact sur le transport des détenus, qui est assuré par le ministère de la Sécurité publique. En moyenne, deux à trois transports sont comptabilisés quotidiennement.

D'autres sujets ont également retenu l'attention du comité, dont :

- Le changement du service de vérification de mandats;
- Les négociations en salle R-40;
- La nouvelle application visant à faciliter la prise de rendez-vous dans les centres opérationnels;
- Les comparutions les fins de semaine;
- Le nouveau programme concernant les mesures de rechanges générales.

MEMBRES

M^e^ Andrée-Anne Blais, *présidente*, les honorables Bernard Mandeville, juge-président et Sophie Beauchemin, juge-présidente adjointe, M^es^ Maya Amar, Marie-France Bissonnette, Lyne Campeau, Claude Dussault, Elise Gravel, Alexandre Paradis, Arij Riahi et Kathia Zazzara et M^me^ Isabel Godin-Tremblay. Coordination : M^e^ Nicolaos Strapatsas.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE CIVILE

Les discussions ont principalement porté sur les mesures mises en place en raison de la COVID-19, notamment :

- **Les enjeux technologiques (problèmes techniques, usage de la boite de dialogue, etc.);**
- **Les modalités de fonctionnement des salles de pratique;**
- **La gestion des documents en temps réel lors d'audiences en mode virtuel.**

Dans la foulée des amendements apportés au *Code de procédure civile*, le comité a discuté des modalités applicables aux jugements sur le vu du dossier, dont :

- La contestation écrite (article 101 C.p.c.);
- L'absence de motivation des jugements sur le vu du dossier (articles 168, 221 et 223 C.p.c.);
- Le traitement de demandes multiples dans un même acte de procédure.

Le comité a également discuté des sujets suivants :

- Les impacts de l'attribution tardive des dossiers aux juges pour les auditions au mérite;
- L'harmonisation des avis et des directives applicables dans les districts judiciaires de la Division de Montréal;
- Le projet *Lexius*;
- Le protocole préjudiciaire.

Enfin, certains sujets relevant des services judiciaires ont retenu l'attention du comité, notamment :

- Les avis de jugement;
- Les procès-verbaux informatisés.

La présidente et la coordonnatrice, au nom du comité et de ses membres, remercient à titre posthume l'honorable **Eva Petras**, juge adjointe de la Cour supérieure, pour toutes ces années de collaboration. Sa générosité, sa rigueur et son humour ont fait avancer bien des dossiers et nous ont permis d'améliorer ensemble l'accès à la justice.

MEMBRES

M^e^ Francine Martel, *présidente*, les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe (décédée le 9 mars 2022), Chantal C. Tremblay, juge coordonnatrice, et Benoît Emery, M^es^ Nathalie-Anne Béliveau, Nathalie Boulanger, Pascale Dionne-Bourassa, Renaud Dumont Dufresne, Cainnech Lussiaà-Berdou, Alexandra Marton, Gaëlle Missire, Martin Poulin, Jean-Philippe Richard Cossette, David Emmanuel Roberge, Michael Schacter, Robin Schiller et Marie-Eve Sirois-Vaillancourt et M^me^ Diane Roy. Coordination : M^e^ Nathalie Guertin.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE EN MATIÈRE FAMILIALE

Les discussions ont principalement porté sur les mesures mises en place en raison de la COVID-19, notamment :

- **Les modalités de fonctionnement de la salle 2.17;**
- **Les enjeux technologiques et la qualité de l'enregistrement numérique au Palais de justice de Montréal;**
- **Les délais d'audition des dossiers par défaut;**
- **La gestion des documents en temps réel lors d'audiences en mode virtuel.**

En collaboration avec la Cour supérieure et les services judiciaires, des modalités ont également été instaurées afin de permettre aux avocats et aux stagiaires en droit d'assister aux auditions en mode virtuel dans les salles 2.11 et 2.12 à des fins pédagogiques.

Le comité a aussi discuté de la portée et de l'interprétation de certains amendements apportés au *Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale*. L'impact des amendements apportés à la *Loi sur le Divorce*, notamment en ce qui concerne les dossiers de violence conjugale, a également fait l'objet de discussions.

Enfin, certains sujets relevant des services judiciaires ont retenu l'attention du comité, dont :

› Les délais d'obtention des jugements sur demandes conjointes ou par défaut;

› L'envoi électronique des avis de jugement et des procès-verbaux d'audience;

› Les délais de classement des procédures dans les dossiers.

La présidente, au nom du comité, transmet ses plus sincères condoléances aux proches, aux collègues et aux amis de l'honorable Eva Petras. Elle aura certainement laissé une trace indélébile dans la pratique du droit familial à Montréal et dans la mémoire de tous les avocats familialistes qui ont croisé son chemin. Nous tenterons tous de nous inspirer de son legs pour combler le vide que son départ laisse et poursuivre son engagement remarquable envers le droit de la famille, qui a marqué l'ensemble de sa carrière.

MEMBRES

M^e Catherine Boutin, *présidente*, les honorables Eva Petras, juge en chef adjointe (décédée le 9 mars 2022), Chantal C. Tremblay, juge coordonnatrice, et Marie-Gaudreau, M^es Mindy Amar, Maria Rita Battaglia Ad. E., Marie-Josée Bourgeault, Véronique Collard, Geneviève Desalliers, Brigitte B. Garceau, Bruno Guillot-Hurtubise, Christian R. Laverdière, Elysabeth Lessis, Fabrizio Mancuso, David Pecho (jusqu'en novembre 2021), Alice Popovici, Jean-Philippe Richard Cossette et Jean-François Rousseau et M^me Diane Roy. Coordination : M^e Nathalie Guertin.

Comité

LIAISON AVEC LA COUR SUPÉRIEURE, CHAMBRE COMMERCIALE

Le comité a discuté des mesures mises en place en raison de la COVID-19.

Les membres ont constaté que tous se sont bien adaptés au mode virtuel et que la magistrature démontre une ouverture quant à la tenue d'audiences en présentiel. Certaines problématiques ont toutefois été identifiées, dont la présence accrue d'avocats de l'extérieur du Québec lors des audiences virtuelles. L'absence de vérification préalable afin de confirmer que ces derniers détiennent l'autorisation d'agir au Québec a également été soulevée.

D'autres sujets ont retenu l'attention du comité, notamment :

- Les développements concernant l'élaboration d'un modèle standard d'ordonnance initiale unifiée;
- Les impacts du dépôt tardif du rapport du contrôleur sur les droits des parties : des mesures ont été proposées afin d'assurer le respect des délais;
- La mise à jour de certaines ordonnances types.

Enfin, le comité a discuté des impacts potentiels du *Projet de loi 96 - Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français* sur les activités de la Chambre commerciale. Des membres du comité s'inquiètent notamment des coûts additionnels que les mesures qui y sont prévues pourraient occasionner à l'égard des dossiers transfrontaliers.

MEMBRES

M^e^ Christian Lachance, *président*, l'honorable Marie-Anne Paquette, juge coordonnatrice de la Chambre commerciale, M^es^ Vincent Michel Aubé, Pierre-Luc Beauchesne, Chantal Comtois, Isabelle Desharnais, Patrick Gosselin, Lucie Lanctuit, Stéphanie Lapierre, Marc-André Morin, Jonathan Pierre-Étienne, Ari Yan Sorek et François Viau et M^mes^ Houria Bounoua et Diane Roy. Coordination : M^e^ Nathalie Guertin.

Comité

LIAISON AVEC LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Le comité, formé de représentants des intervenants, des entités réglementées et de la Régie de l'énergie a poursuivi ses échanges dans le but d'améliorer le traitement des dossiers et le fonctionnement de la Régie. Plusieurs sujets d'intérêt et projets ont retenu l'attention du comité, notamment :

- La gestion de l'information et de la documentation
  - Les discussions se sont poursuivies quant à certaines préoccupations techniques soulevées par des membres relativement à l'utilisation du système de dépôt électronique (SDE) et des outils qui l'accompagnent;
  - Une nouvelle version du SDE devrait être mise en production en mai 2022.
- Plaidoiries
  - Dans un souci d'efficacité et d'économie de coûts pour les clients, l'idée de limiter le temps de plaidoiries orales et le nombre de pages des plaidoiries écrites a fait l'objet de discussions.
  - Les membres ont discuté de la nouvelle réalité des audiences en mode hybride et des ajustements ont été suggérés afin d'améliorer l'expérience des participants et des intervenants.

Enfin, les membres du comité ont manifesté leur intérêt quant à l'organisation d'une conférence ou d'un colloque au cours de l'année 2022. Cette initiative sera poursuivie au cours du prochain exercice alors que les sujets de cette activité doivent être déterminés prochainement.

MEMBRES

M^e^ **Éric David**, *président*, M^es^ Jocelyn B. Allard, Éric Fraser, Adina-Cristina Georgescu, Franklin S. Gertler, Pierre D. Grenier, Paule Hamelin, Dominique DeMontigny Neuman, Hélène Sicard, Hugo Sigouin-Plasse et André Turmel. Représentant la Régie de l'énergie : M^es^ Louise Rozon, vice-présidente et régisseuse, Louis Legault, directeur des services juridiques, et Véronique Dubois, secrétaire. Coordination : M^e^ Valérie Chapuis.

Comité

LIAISON AVEC LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année. Le sous-comité sur les conférences de facilitation prévoit cependant se réunir prochainement.

MEMBRES

M^e Richard Phaneuf, *président*, M^es Jean-Jacques Beauchamp, David Beaudoin, René Rousseau, Claude Roy, Sébastien Sénéchal, Ning Yu. Représentant la Régie des alcools, des courses et des jeux : M^es Eric Bernatchez, Directeur du contentieux, Mélanie Charland, Marie-Jeanne Duval, Vice-présidente à la fonction juridictionnelle (jusqu'en septembre 2021) et Louise Vien, Vice-présidente à la fonction juridictionnelle (à partir de septembre 2021). Coordination : M^e Valérie Chapuis.

Comité

LIAISON AVEC LE CENTRE D'ACCÈS À L'INFORMATION JURIDIQUE (CAIJ)

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année.

MEMBRES

M^e Bertrand Gervais, *président*, M^es Mandy Alessandrini, Stéphanie Beaulieu, Marc Bernard, Marius Gauthier, Eliane Gauvin, Marie-Élaine Guilbault, William Kronström Richard, Isabelle Labranche, Marie-Christine Leboeuf, Clément Mabit, Vincent Riendeau, Philippe Ross et Bouchra Zaïm-Sassi. Représentant le CAIJ : M^e Annick Gariépy et M^me Karine Mac Allister. Coordonnateur : M^me Gislaine Dufault, PRP

Comité

LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

Ce comité s'assure de la liaison entre la communauté juridique et le Tribunal administratif des marchés financiers (TMF). Il regroupe des représentants du TMF ainsi que des principales organisations et intervenants impliqués dans l'encadrement du secteur financier, tels que l'Autorité des marchés financiers, l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières, la Chambre de la sécurité financière, la Bourse de Montréal et des avocats de pratique privée.

Les sujets suivants ont été abordés :

- **La gestion de la COVID-19 au TMF**

  Le port du masque médical est obligatoire lors des séances en personne à moins d'une autorisation contraire du juge.

- **L'élargissement des audiences virtuelles**

  Afin de répondre aux enjeux liés à la pandémie, le TMF a instauré des audiences virtuelles. L'expérience s'étant avérée positive, les auditions de courte durée, les conférences de gestion, les conférences préparatoires ainsi que les auditions *ex parte* seront tenues virtuellement sur une base permanente. Les parties peuvent toutefois demander la tenue d'auditions en présentiel.

- **Conférence sur les décisions marquantes du TMF**

  La conférence sur les décisions marquantes du TMF s'est déroulée le 6 octobre 2021 et a connu un franc succès attirant notamment 90 participants. Plusieurs décisions phares du TMF ont été abordées, dont celles portant sur le délit d'initié, l'offre publique d'achat et la définition d'un placement.

Les sujets suivants ont également fait l'objet de discussions :

- Le projet de règlement relativement à la modification des règles de procédure de TMF;
- Le projet de modification du processus disciplinaire à la Bourse de Montréal;
- La nouvelle procédure concernant la signature des attestations de présence des témoins;
- La nouvelle procédure concernant la transmission des décisions du TMF par courriel;
- Le projet de loi 3, loi modifiant diverses dispositions législatives principalement dans le secteur financier.

MEMBRES

M^e^ **Fabrice Benoit**, *président*, M^es^ Claude Baril, Marie Cormier (jusqu'à sa retraite en décembre 2021), Julie Dagenais, Francis Larin, Caroline Larouche, Philippe Lebel, Julie-Martine Loranger Ad.E., Caroline Paquin, Sylvie Poirier. Représentant le Tribunal administratif des marchés financiers : M^es^ Nicole Martineau, présidente, Cathy Jalbert, secrétaire et Sylvain Lippé, directeur des affaires juridiques et du secrétariat. Coordination : M^es^ Nancy Brouillette et Nicolaos Strapatsas.

Comité

LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU LOGEMENT

Le comité de liaison avec le Tribunal administratif du logement (TAL) a pour mandat d'assurer la liaison entre les avocats œuvrant dans le domaine du bail résidentiel et le Tribunal.

En début d'année, les discussions ont porté sur l'identification des questions d'intérêt propres à ce champ de pratique dans le but d'améliorer le fonctionnement du TAL. Lors de ces échanges, les membres du comité se sont assurés de promouvoir une saine administration de la justice dans l'intérêt des justiciables, des propriétaires et des locataires.

En raison d'un ensemble de circonstances, notamment de nombreux mouvements de personnel, les travaux du comité sont suspendus depuis l'automne 2021.

MEMBRES

Me Robert Soucy, *président*, Mes Yorrick Bouyela, Mélanie Chaperon, José Jr da Costa, Emmanuelle de Champlain, Nicolas Farand, Josée M. Gagnon, Schneur-Zalman Haouzi, Eric Martineau, Stéphane Proulx et François Turcot. Représentant le Tribunal : Mes Anne-Marie Forget, vice-présidente et Jean-Sébastien Landry. Coordination : Me Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021).

Comité

LIAISON AVEC LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES DROITS DE LA PERSONNE

Au cours de cet exercice, les membres du comité ont eu l'occasion de faire le point sur les activités du Tribunal des droits de la personne et sa composition. Les échanges ont notamment porté sur :

- **Gestion des dossiers au Tribunal**

  Les mesures en place au Tribunal afin d'assurer une meilleure gestion des dossiers et une célérité dans la mise en état des dossiers, notamment par la communication rapide d'un échéancier dans les dossiers plus complexes.

- **Audiences semi-virtuelles**

  Les audiences semi-virtuelles devant le Tribunal s'avèrent un mode d'audition très utile afin de faciliter l'accès à la justice. La proactivité des parties impliquées dans ce contexte s'avèrera nécessaire pour assurer le maintien de cette pratique, notamment en raison des enjeux techniques et logistiques particuliers qu'elle suscite.

  Les avis de cesser d'agir de la Commission ont suscité une discussion quant à une éventuelle révision du *Règlement du Tribunal des droits de la personne*.

- **Personnes détenues**

  Les parties liées aux dossiers impliquant une personne détenue ont été invitées à communiquer rapidement cette information au Tribunal en raison des enjeux techniques et logistiques particuliers associés à cette situation.

- **Conférences de règlement à l'amiable (CRA)**

  Les CRA et la préparation de celles-ci ont fait l'objet de réflexions, plus précisément au sujet des attentes des parties impliquées face à ce mode de résolution des litiges.

MEMBRES

M^e^ **Jean-Nicolas Legault-Loiselle**, *président*, l'honorable Ann-Marie Jones, présidente du Tribunal des droits de la personne, M^es^ Athanassia Bitzakidis, Sophie Estienne, François Nicolas Fleury, Isabelle Gauthier, Caroline Jodoin, Nancy Leggett Bachand et Thi Hong Lien Trinh et M^me^ Myrlande Pierre. Coordination : M^e^ Valérie Chapuis.

Comité

RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Au fil des ans, le Barreau de Montréal a développé des relations d'amitié et a conclu des ententes de partenariat avec des associations d'avocats en Amérique du Nord et du Sud, en Europe et même en Asie. Pour la plupart, ces ententes de partenariat prévoient l'échange d'information, l'accueil de délégations officielles et l'organisation d'activités de formation continue.

Parmi les principaux dossiers ayant retenu l'attention du comité, notons :

- **Conférences**

  Organisée en collaboration avec l'Association du Barreau de Philadelphie et le Barreau de Lyon, la conférence sur la bonne foi (arrêt *Churchill Falls*) s'est déroulée le 16 juin 2022 et a connu un franc succès.

  Le comité a également entamé des travaux afin d'offrir des conférences avec des partenaires du Barreau de Montréal au cours du prochain exercice.

- **Demandes de partenariat**

  Le comité a analysé des demandes de partenariat soumises au Barreau de Montréal. Celles-ci feront l'objet de recommandations, lesquelles seront soumises au Conseil.

- **Situations à l'international**

  Les situations en Afghanistan et en Ukraine ont également fait l'objet de discussions au sein du comité.

MEMBRES

M^e^ Patrick Goudreau, *président*, M^es^ Aminata Ba, Indragandhi Balassoupramaniane, Stéphanie Beaulieu (jusqu'en octobre 2021), Alice Boivinet, Bianca Brault Lampron, Armand Elbaz, Oriabel Gonzalez Cofré, Lorraine Klein, Élizabeth Ménard Laberge (depuis novembre 2021), Vincent Riendeau, Laurence Ste-Marie, Sue Wang, Jeremy Wisniewski, Jane Jiaoyu Wu et Abikè Yacoubou. Coordination : M^e^ Valérie Chapuis.

Comité

RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Pour l'exercice 2021-2022, le comité a poursuivi ses activités en assurant la continuité des initiatives suivantes :

- **Figures de maitre**

  Cinq chroniques *Figures de maitre* ont été présentées aux membres et au grand public par le biais de l'infolettre, du site Web et des réseaux sociaux du Barreau de Montréal. Ce sont les portraits de M^me^ Juanita Westmoreland-Traoré (médaille du Barreau de Montréal), M^es^ Margherita Morsella, Marie-Ève Bordeleau, Suzanne Taffot et Martin Chalifour (prix Pierre-Fournier) qui ont été mis de l'avant dans le cadre de cette initiative.

- **Rubrique Saviez-vous que ?**

  Quelques rubriques *Saviez-vous que ?*, une initiative du comité, ont été publiées dans l'infolettre pour informer les membres des directives provenant des diverses instances judiciaires ou gouvernementales, et faire connaître toute autre information d'intérêt.

- **Campagne EN-CORPS**

  Le comité a coordonné la diffusion des cinq dernières capsules de la campagne EN-CORPS, qui vise à encourager les avocats à adopter de saines habitudes de vie. Celles-ci ont été partagées dans l'infolettre et sur les réseaux sociaux du Barreau de Montréal.

Pour clore cette campagne en beauté, les membres ont également orchestré la tenue d'un événement virtuel lors duquel les D^rs^ Martin Juneau, cardiologue et directeur de la prévention et de la réadaptation cardiovasculaire à l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM), et Louis Bherer, neuropsychologue et chercheur à l'ICM, ont abordé différents enjeux de santé physique et mentale.

Sur la recommandation du comité, le Barreau de Montréal a versé un don de 10 $ à la Fondation ÉPIC pour chaque avocat ayant participé à la conférence. Le montant total de ce don s'est élevé à 1 000 $.

EN-CORPS
Pour un juste équilibre

MEMBRES

M^e^ Pierre-Luc Beauchesne, *président*, M^es^ Valérie Assouline, Christine Aubé-Gagnon, Annie Boivin-Breton, Rebecca Michaelle Daniel, Orna E. Hilberger, David Kellerman, Emilie L. Cayer, Julie Mousseau et Christianna Paschalidis. Coordination : M^mes^ Charlotte Blanche (jusqu'en novembre 2021) et Alexandra Thompson (depuis janvier 2022).

Comité conjoint

SERVICE DE MENTORAT

Ce comité conjoint, formé de représentants du Barreau de Montréal et du Jeune Barreau de Montréal, a le mandat de déterminer les grandes orientations dans la gestion du service de mentorat, qui consiste à jumeler des avocats afin de créer une relation d'entraide d'une durée minimale de six mois.

En raison de nombreux mouvement de personnel, les travaux ont été suspendus à l'automne. Les réunions ont toutefois repris graduellement au printemps.

- Application *ELO*

Le projet pilote n'ayant pas été concluant, le comité a recommandé de cesser l'utilisation de l'application *ELO*. Ainsi, un nouveau système de référencement sera mis en place d'ici la prochaine rentrée judiciaire prévue le 8 septembre 2022. D'ici là, la permanence du Barreau de Montréal, en collaboration avec le comité du service de mentorat, veille au jumelage des mentors et des mentorés.

La nouvelle cohorte de mentorés est attendue pour le prochain mandat. Le comité veillera à assurer une rentrée des plus mémorables en offrant des formations, des activités de réseautage et du soutien aux utilisateurs du service.

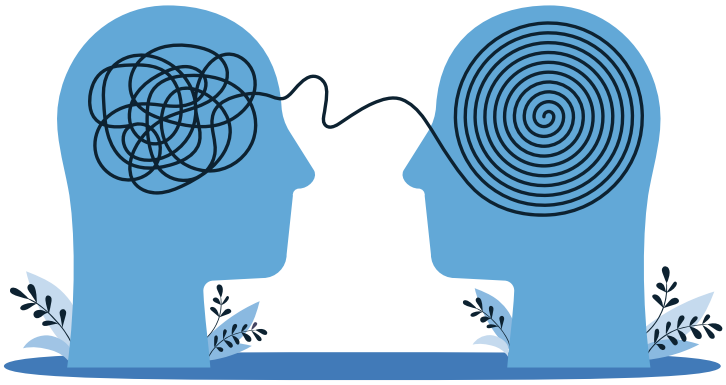

MEMBRES

M^e Claude Girard, *président*, M^es France Camille De Mers, Marissa Frishman, Elsa Kelly Rhéaume, Sara Laraichi Bedoui, Nathalie Lefebvre, Chantale Massé, Ana Qiabi et Alexandre Ricci. Représentant le Jeune Barreau de Montréal : M^es Stéphanie Beaulieu (jusqu'en octobre 2021) et Élizabeth Ménard Laberge (depuis septembre 2021). Coordination : M^e Jack Chadirdjian (jusqu'en octobre 2021) et M^me Christine Plourde.

Comité

TABLE RONDE SUR LA JUSTICE PARTICIPATIVE

Les membres du comité ont préparé un magnifique programme en vue de la 14e édition de la *Table ronde sur la justice participative*.

Présenté sous une approche concrète, le sujet de la résolution des conflits commerciaux devait permettre aux participants de bonifier leur offre de services et d'offrir des solutions personnalisées en intégrant la justice participative à leur quotidien.

Toutefois, en raison d'un ensemble de circonstances, l'activité a dû être reportée. Puis, les travaux du comité ont été suspendus pour la majeure partie de l'année. La *Table ronde* sera toutefois de retour en cours du prochain exercice.

MEMBRES

Me Elizabeth Greene, *présidente*, l'honorable François Rolland, Ad.E., Mes Dominique F. Bourcheix, Ad.E., Marie-Josée Brunelle, Marie-Laurence Brunet, Véronique Collard, Tamara Davis, Claudia Gagnon, Guy Labrie-Morin, Martha Shea, Dominik Tremblay Perron, Miville Tremblay, Ad.E., Patrick Zakaria. Coordination : Me Nancy Brouillette.

Comité

TRANSFORMATION DE LA PROFESSION

En raison d'un ensemble de circonstances, le comité ne s'est pas réuni cette année.

MEMBRES

Me Nicolas Vermeys, *président*, les honorables Marie-Josée Hogue, Ad. E. (j.c.a.), Gary Morrison (j.c.s.), André Wery (j.c.s.) et Daniel Bédard (j.c.q.), Mes Véronique Abad, Maryse Bélanger, Nada Belhadfa, Vicky Berthiaume, Louis R. Charron, Ad. E, Ariane Denis Mélançon, Annie Émond, Patrick Goudreau, Jasmine Jolin, Marie France Le Bel, Jean-Olivier Lessard, Claudia Andrea Molina, Catherine Morneau, Vanessa O'Connell Chrétien, Élizabeth Pinard, Florence Roy et Dorith Tolédano. Coordination : Me Nathalie Guertin

Rentrée judiciaire

Une rentrée, droit vers la diversité
Par Pierre-Luc Beauchesne, avocat

Cette année, la Rentrée judiciaire s'est déroulée le 9 septembre 2021. L'ouverture des tribunaux s'est d'abord tenue en virtuel, puis la cérémonie de la rentrée judiciaire a été présentée au Centre Mont-Royal, en présentiel, en plus d'être diffusée en direct sur la page Facebook du Barreau de Montréal.

Ouverture des tribunaux – Pour l'ouverture des tribunaux, les invités ont présenté leurs projets et objectifs pour la prochaine année judiciaire. Par la suite, sous le thème *La justice d'aujourd'hui et de demain*, les juges en chef ont répondu aux questions de Me Extra Junior Laguerre et ont échangé à tour de rôle sur quatre grands enjeux actuels.

L'honorable Simon Jolin-Barrette – Le ministre de la Justice et procureur général du Québec a souligné d'entrée de jeu que la pandémie a été un accélérateur de changement et d'innovation. Il a également manifesté sa fierté face aux accomplissements de la dernière année, dont l'entente intervenue sur la bonification des tarifs d'aide juridique et la réforme de l'IVAC. Le ministre de la Justice a également parlé de son intention de déposer un projet de loi afin de créer un tribunal spécialisé en violences sexuelles et conjugales et d'amorcer la première phase de la réforme attendue en droit de la famille qui portera sur la filiation.

L'honorable Manon Savard – La juge en chef du Québec a mentionné qu'elle amorce l'année judiciaire sous les thèmes de l'enthousiasme, de la confiance et de la détermination. Les dernières avancées technologiques ont connu un véritable succès qui justifie la poursuite des travaux de modernisation de la justice. Pour la juge Savard, le rôle des tribunaux demeure essentiel et il faut continuer à travailler pour accroitre la confiance du public envers le système judiciaire.

L'honorable Marc Noël – Même si les tribunaux ont repris leur rythme et fonctionnent très bien en mode virtuel, le juge en chef de la Cour d'appel fédérale a mentionné être convaincu qu'un retour en présentiel est plus que souhaitable. Le juge Noël a aussi rappelé que la Cour fédérale célèbre cette année ses 50 ans. Le 1er juin dernier, une cérémonie virtuelle de commémoration a réuni plus de 150 personnes et il a souligné que d'autres événements étaient prévus au cours des prochains mois afin de marquer cet anniversaire.

L'honorable Jacques R. Fournier – Faisant écho au thème du bâtonnier de Montréal, *Droit vers la diversité*, le juge en chef de la Cour supérieure a dénoté une certaine évolution et une sensibilité à cet égard dans les dernières nominations à la magistrature. Le juge Fournier a levé son chapeau aux efforts faits par tous les intervenants pendant la pandémie, mais a mentionné ses inquiétudes quant à la difficulté de recruter du personnel et face au fait que plusieurs juges n'ont actuellement pas d'adjoint.

L'honorable Lucie Rondeau – La juge en chef de la Cour du Québec a salué l'effort de tous afin de maintenir des services de qualité pendant la pandémie. La juge Rondeau a aussi fait le point sur les nombreux chantiers et initiatives de la Cour du Québec, notamment en matière de protection de la jeunesse. Elle a également souligné le parcours remarquable de la récipiendaire de la Médaille du Barreau de Montréal, Mme Juanita Westmoreland-Traoré, qui a été juge à la Cour du Québec pendant plusieurs années.

Cérémonie de la rentrée judiciaire – Animée par le spirituel Me Joey Hanna, la cérémonie de la rentrée judiciaire fut l'occasion d'entendre d'inspirants discours de membres de la magistrature et de la communauté juridique montréalaise. Voici un aperçu des allocutions qui y ont été présentées :

Le très honorable Richard Wagner – Le juge en chef de la Cour suprême du Canada a invité les avocats de Montréal à continuer de faire preuve d'audace et de détermination. Bien que la communauté juridique soit plus représentative d'un point de vue de la diversité, le juge en chef Wagner a reconnu qu'il reste encore bien du chemin à parcourir. Il a également profité de l'occasion afin de présenter avec beaucoup d'enthousiasme son nouveau collègue, l'honorable Mahmud Jamal.

L'honorable Mahmud Jamal – Le nouveau juge de la Cour suprême du Canada a parlé du fait qu'une meilleure diversité au sein de la magistrature et de la profession d'avocat permettra d'accroitre la confiance du public envers le système de justice et d'améliorer les décisions rendues par les tribunaux. Le juge Jamal a également salué les initiatives des Barreaux du Québec et de Montréal, rappelant que l'amélioration de la diversité est l'affaire de tous.

Me Catherine Claveau – La bâtonnière du Québec a rappelé les dernières initiatives de son Barreau en matière de diversité, dont deux guides des meilleures pratiques, mais a insisté sur la nécessité de continuer le travail. Croyant à l'importance de la modernisation de la justice, le Barreau du Québec a répondu présent à l'égard du projet *Lexius* qui vise à transformer la justice. Me Claveau a aussi promis que le Barreau du Québec continuera ses efforts en matière de bien-être psychologique, d'autant plus qu'avec la pandémie qui s'éternise, plusieurs membres sont épuisés et décident même de quitter la profession.

Me Mathieu Jacques – Le président du Jeune Barreau de Montréal a encouragé les jeunes avocats montréalais à mettre leur passion en action, à agir avec audace, à saisir les enjeux du moment, à ne pas craindre de prendre leur place et à continuer d'innover. Me Jacques a aussi souhaité une journée dédiée à l'accès à la justice qui permettrait à la communauté juridique de réfléchir et de mettre en place des mesures concrètes.

C'est avec une sincère émotion que le bâtonnier Laguerre a remis à Mme Juanita Westmoreland-Traoré, juge retraitée de la Cour du Québec, la Médaille du Barreau de Montréal pour souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Un hommage lui a également été rendu par Me Shahad Salman, présidente du comité *Diversité ethnoculturelle* de 2016 à 2020 et instigatrice de la réalisation de la capsule vidéo *Vers une profession plus représentative*.

Me Extra Junior Laguerre – Le bâtonnier de Montréal a demandé à tous les avocats de mettre de côté leurs différences et de faire front commun, mais surtout de demeurer sensibles à leurs collègues qui vivent des moments plus difficiles. Me Laguerre a rappelé le thème de son bâtonnat, *Droit vers la diversité*. Il a insisté sur le fait que le combat doit continuer afin que tous jouissent des mêmes droits et mêmes privilèges.

Comme le veut la tradition, le bâtonnier a également rendu hommage aux avocats célébrant leur 60e ou 50e anniversaire d'admission au Barreau. Comme mot de la fin, le bâtonnier de Montréal a annoncé le départ à la retraite de Mme Gislaine Dufault après plus de 35 ans de services (un départ qui sera finalement reporté d'un an), avant de lancer l'invitation pour la prochaine Rentrée judiciaire qui aura lieu le 8 septembre 2022.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE (AEAM)

Constituée en 1938 sous l'autorité de la partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, l'Association d'entraide des avocats de Montréal, connue jusqu'en 1992 comme l'Association de bienfaisance des avocats de Montréal, cherche à « secourir les avocats qui exercent ou ont exercé au Barreau de Montréal, leur conjoint, veuf ou veuve et enfants dans le besoin et qui méritent d'être secourus ».

Son conseil d'administration, bien qu'indépendant du Barreau de Montréal, bénéficie, depuis sa création, de son appui et de la collaboration de son personnel.

Lorsqu'une personne dans le besoin fait appel à l'Association, des administrateurs peuvent la rencontrer et discuter avec elle des moyens de lui venir en aide, dans la plus grande confidentialité. Malgré le filet social mis en place depuis 1938, les demandes d'aide continuent de se manifester; elles sont parfois troublantes et rappellent aux membres du conseil d'administration comment l'isolement peut frapper certains d'entre nous.

La souscription annuelle est de 25 $, payable à l'Association par l'entremise du Barreau de Montréal, à l'attention de Me Jack Chadirdjian. Grâce au capital accumulé au cours des années, l'Association peut dépanner les consœurs et les confrères dans le besoin. Les administrateurs peuvent aussi, lorsque la situation s'y prête, les conseiller ou les diriger vers les ressources compétentes, en acquittant les frais qui en découlent.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Me **Peffrey Boro**, *président*,
Me Robert Primeau, Ad. E., vice-président,
Me Jack Chadirdjian, secrétaire-trésorier
Me Geneviève Apollon
Me Dominique Boutin
Me Diane Chartier
Me Marie Christine Kirouack, Ad. E.
Me Michèle Lynn Meleras
Me Johanne O'Hanlon
Me Johanna Sarfati

PRESTATION DE SERMENT

Le Barreau de Montréal organise plusieurs cérémonies de prestation de serment tout au long de l'année pour marquer ce moment important qu'est l'accession à la profession d'avocat. Ces cérémonies se déroulent sous la présidence d'honneur d'un représentant de la magistrature, en présence du bâtonnier et d'un représentant du Jeune Barreau de Montréal qui y prennent tous la parole.

En plus de souhaiter la bienvenue aux nouveaux avocats, leurs allocutions recèlent nombre d'informations, d'anecdotes et de sages conseils. Ce moment solennel, dont les stagiaires se souviendront toute leur vie, se déroule devant parents, amis, collègues, membres du Conseil et anciens bâtonniers.

Cette année, en raison de la pandémie, les cérémonies se sont déroulées soient de façon virtuelle ou en présentiel, offrant un moment mémorable aux nouveaux avocats.

Au cours de l'année 2021-2022...

46 **cérémonies de prestation de serment ont été présidées par le bâtonnier**

859 **stagiaires ont prêtés serment**

SALON DES AVOCATS

Le Barreau de Montréal met à la disposition de ses membres un Salon, situé au 2e étage du Palais de justice, où les avocats peuvent se rendre pour revêtir la toge, faire quelques téléphones, réviser un dossier ou simplement prendre un café avec leurs confrères au au café *Thémis*, qui a réouvert ses portes le 31 janvier 2022.

Des espaces de travail et deux ordinateurs avec accès sans frais à Internet ainsi qu'un photocopieur/imprimante sont mis à la disposition des membres par le CAIJ. De plus, comme le Barreau de Montréal voit à la gestion des casiers situés dans le vestiaire adjacent au Salon, il est possible de louer des casiers sur une base annuelle ou quotidienne et d'acheter un cadenas. Toutefois, en raison de la situation liée à la COVID-19, le service de location de toges demeure suspendu.

Concours de la relève artistique – Le Barreau de Montréal est fier d'encourager les artistes de demain en leur offrant une vitrine d'exposition par le biais du concours de la relève artistique. Ce concours annuel organisé en collaboration avec l'École des arts médiatiques et visuels de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) permet aux artistes intéressés de soumettre leurs œuvres sur la thématique de leur choix. Le gagnant est choisi par un jury composé de représentants du Barreau de Montréal et de l'UQÀM.

Cette année, ce sont les œuvres de Mme Valérie Bourgeault-Béland qui ont charmé unanimement le jury et qui ont été installées au Salon des avocats.

SERVICES JURIDIQUES *PRO BONO*

Services juridiques *Pro bono* du Jeune Barreau de Montréal (JBM)

Grâce à l'appui financier du Barreau de Montréal, le JBM offre gratuitement plusieurs services juridiques pro bono à la population, et ce, avec l'aide de plus d'une centaine de jeunes avocats bénévoles.

Le service de préparation à une audition (SPA) – a été mis en place en 1995 dans le but d'améliorer l'accessibilité à la justice et d'en faciliter l'administration. Les consultations gratuites de 30 minutes offertes la semaine, sur l'heure du dîner, permettent aux justiciables de recevoir de l'information sur le déroulement de l'audience, sur le rôle des différentes parties ainsi que sur les règles de preuve et de procédure.

Le service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal (SIJ) – mis en place en 2011, apporte une aide ponctuelle aux accusés qui ne sont pas représentés par avocat devant la Cour municipale de Montréal dans les affaires criminelles et pénales ayant un impact important. Les avocats bénévoles sont de garde tous les jours, de 9 h 30 à 12 h 30, au local consacré à cet effet à la Cour municipale de Montréal et informent les accusés de leurs droits lorsque ceux-ci sont référés par les juges.

Quelques statistiques...

Plus de 1400 **personnes ont bénéficié des services juridiques *pro bono* du 1er avril 2021 au 31 mars 2022**

Services de préparation à une audition:

- Cour du Québec, Division des petites créances: 436
- Tribunal administratif du travail: 1
- Tribunal administratif du logement: 63
- Tribunal administratif du Québec, IVAC: 2
- Service d'information juridique à la Cour municipale de Montréal: 898

Jeune Barreau de Montréal
Young Bar of Montreal

Le public

Le Barreau de Montréal, convaincu que la protection du public passe indéniablement par l'information, met tout en œuvre pour informer les justiciables de leurs droits et obligations. C'est dans cette optique qu'il organise de nombreuses activités qui permettent non seulement d'informer le public, mais également de démystifier le droit, sa pratique et ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Comité

SALON VISEZ DROIT

Le droit est partout, le Salon aussi!

En 2022, pour une deuxième année consécutive, le comité organisateur a mis sur pied un Salon VISEZ DROIT en mode virtuel. Malgré une décision qui s'est avérée difficile notamment en raison des espoirs du comité de tenir cette 24e édition en présentiel, l'arrivée des nouvelles vagues de COVID-19 a confirmé que la formule virtuelle était la meilleure décision pour offrir un événement sécuritaire et à la hauteur des attentes.

Ainsi, pendant près de trois mois, soit du 9 février au 7 avril, le Salon VISEZ DROIT a offert une foule d'activités virtuelles et gratuites visant à informer la population de ses droits et obligations, à vulgariser l'information juridique et à rendre le système de justice plus accessible et moins intimidant.

Le comité organisateur a collaboré avec de nombreux organismes, avocats et bénévoles afin d'offrir une programmation diversifiée des plus enrichissantes aux Montréalais. Parmi les sujets abordés, notons l'immigration, le harcèlement psychologique, l'immobilier et le droit du logement. La plupart des activités étaient d'ailleurs disponibles en rediffusion sur le site Web et les réseaux sociaux du Salon VISEZ DROIT jusqu'au 29 avril 2022.

La 24e édition en quelques chiffres...

- **19** activités et conférences
- + de **3 000** visionnements
- **27** capsules d'information en ligne
- + de **100** consultations juridiques gratuites

Animée avec brio par Me Joey Hanna, la cérémonie de clôture a été présentée le 7 avril dernier. Pour l'occasion, le très honorable Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada, l'honorable David Lametti, ministre de la Justice du Canada, Me Simon-Jolin Barrette, ministre de la Justice et procureur général du Québec, M. Benoit Dorais, vice-président du comité exécutif de la Ville de Montréal et Me Extra Junior Laguerre, bâtonnier du Barreau de Montréal, ont tous pris la parole.

Au cours de cette cérémonie, le bâtonnier a également procédé à la remise des distinctions habituelles. Le prix VISEZ DROIT (volet public) a été remis à Mme Cynthia Bennett, enseignante à l'École Royal Vale School, alors que Me Nathalie Lefebvre, avocate à l'aide juridique de Montréal, s'est vu décerner le prix Francine Beaumier (volet juridique).

Grâce à sa formule virtuelle et à la participation de ses précieux partenaires, le Salon VISEZ DROIT demeure le plus grand carrefour d'information juridique au Québec. Merci à la Ville de Montréal et Desjardins, partenaires présentateurs, ainsi qu'au ministère de la Justice du Québec et à la Chambre de la sécurité financière, la CNESST, JuridiQC, l'OACIQ, le 98.5 FM, le Journal de Montréal, le 24 H et Druide informatique.

Merci également aux membres du comité organisateur ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué au succès de la 24e édition du Salon VISEZ DROIT.

MEMBRES

Me **Alexandre Forest**, *président*, Mes Karine Beaudry, Denise Boulet, Elvira Carhuallanqui, Guillaume Charette, Véronique Collard, Samantha D Bouchard, Joey Hanna, Smaranda Mihalachi, Vanessa O'Connell-Chrétien, Rachelle Pitre et Audrey Sheitoyan Allec. Coordination : Mes Catherine Alix (jusqu'en octobre 2021), Mmes Charlotte Blanche (jusqu'en novembre 2021), Christine Plourde et Alexandra Thompson (depuis janvier 2022).

Druide
Fidèle partenaire depuis 1997

Comité des concours

LA JUSTICE A BONNE MINE

Le concours La justice a bonne mine invite les étudiants francophones et anglophones des niveaux primaire et secondaire de l'île de Montréal à s'exprimer par écrit sur un thème juridique. Le thème de la 35e édition était : « Comment maintenir le dialogue avec une personne qui ne partage pas ton opinion ? »

Voici les lauréats, sélectionnés parmi 506 participants, auxquels s'ajoutent 32 mentions spéciales :

- **Catégorie primaire 3e cycle**
  Adélaïde Lumbroso – The Study (français)
  Mila Coirazza – Gardenview Elementary School (anglais)
- **Catégorie secondaire 1er cycle**
  Lena David – École secondaire Louis-Riel (français)
  Xavier Court – Selwyn House School (anglais)
- **Catégorie secondaire 1er cycle**
  Delice Betukumesu – École secondaire Cavelier-De LaSalle (français) *ex aequo*
  Ming Hao Sun – Collège Saint-Louis (français) *ex aequo*
  Melissa Jabrayan – École Arménienne Sourp Hagop (anglais)

La cérémonie de remise des prix, animée par Me André d'Orsonnens, PDG et cofondateur de Druide informatique, a eu lieu le 6 avril 2022 dans le cadre du **Salon VISEZ DROIT**. Les gagnants y ont fait la lecture de leur texte et ont chacun reçu une somme de 200 $ et un exemplaire d'*Antidote*, l'indispensable logiciel d'aide à la rédaction créé par Druide informatique.

MEMBRES

Me Peter Joseph Moraitis, *président*, Mes Sarah Cheddad, Emmanuelle de Champlain, Mélanie Dugré, Elizabeth Greene, Emilie Jutras, Xanthoula Konidaris, Nathalie Lefebvre, Antoine Lippé, Nathalie Marois, Heather Marjorie Michelin, Julie Pelletier, Tim Seah, Jénika Théorêt et Laurianne Walker Hanley.
Coordination : Mmes Charlotte Blanche (jusqu'en novembre 2021), Christine Plourde et Alexandra Thompson (depuis janvier 2022).

DÉBATS ORATOIRES

Dans le cadre des débats oratoires, des étudiants francophones et anglophones du niveau collégial de l'île de Montréal défendent publiquement une position à l'égard d'un sujet d'actualité qui comporte une connotation légale et qui soulève la controverse. Le thème de la 33e édition était : « *Réglementer les réseaux sociaux : pour ou contre ?* »

Des équipes provenant de six collèges ont participé aux demi-finales. Les demi-finales et la finale ont eu lieu le 21 avril 2022 sous l'œil avisé des membres du jury, soit :

- **Demi-finales :** Mes André d'Orsonnens, président du jury, Magali Fournier, Ad. E. et Jénika Théorêt.
- **Finale :** L'honorable Frédéric Pérodeau (j.c.s.), président du jury, Mes Pierre Trudel et Julie Gauthier, Mme Geneviève Pettersen et M. Luc Lefebvre.

Me Peter Moraitis a agi comme maître de cérémonie. Mes Nathalie Lefebvre et Mélanie Dugré ont pour leur part assuré respectivement la tenue du temps et la modération des débats.

La grande finale a été remportée par Mme Kenza Lahlou et M. Jules Dodens du Collège Stanislas. Ils ont eu raison de Mme Frédérique Johnson et M. Julien Blanchet-Desbiens du Collège Jean-de-Brébeuf. Chacun des gagnants a reçu 500 $ et un exemplaire d'*Antidote*, alors que les finalistes ont chacun reçu 250 $ et un exemplaire d'*Antidote*.

Mme Amaryllys Kouamo et M. Danny Al-Mashhoor du Collège Bois-de-Boulogne, qui ont été proclamés meilleurs orateurs parmi les concurrents n'ayant pas atteint la finale, ont chacun reçu 150 $ et un exemplaire du Grand Druide des synonymes.

SERVICE D'AVOCATS DE GARDE (SAGE)

Le SAGE offre des séances d'information de 30 minutes aux personnes qui agissent seules dans le cadre d'un dossier en matière familiale. Ces consultations sont offertes uniquement sur référence de la Cour et se déroulent du lundi au vendredi entre 9 h 30 et 12 h.

Le SAGE est temporairement fermé en raison de la situation liée à la COVID-19.

SERVICE DE RÉFÉRENCE

Le Service de référence, créé en 1969, est assuré par plus de 600 avocats du Barreau de Montréal dont l'expérience couvre tous les domaines du droit.

Les besoins sont grands et souvent urgents alors que la détresse est présente chez de nombreux usagers. Le service ne serait pas ce qu'il est sans l'expérience, les connaissances et l'écoute de Me Carmine Belfort, responsable du Service de référence. Malgré les défis, beau temps comme mauvais temps, elle demeure fidèle au poste pour aider les usagers.

Au cours du présent exercice, il a été observé que le nombre de demandes transmises par courriel, qui nécessitent un temps de traitement plus long, continue de croitre et que le volume de demandes téléphoniques demeure élevé. Il a donc été convenu d'offrir le service téléphonique uniquement le matin afin d'assurer un service de qualité dans les meilleurs délais possibles.

Saviez-vous que...

1/2 Plus de la moitié des demandes visent des consultations privées ?

Plus de **30%** des demandes nécessitent l'aide d'un avocat qui parle l'anglais ou l'espagnol

6 694 références pour **4 101** clients ont été données en 2021-2022

Répartition des demandes recues par catégories de droit:

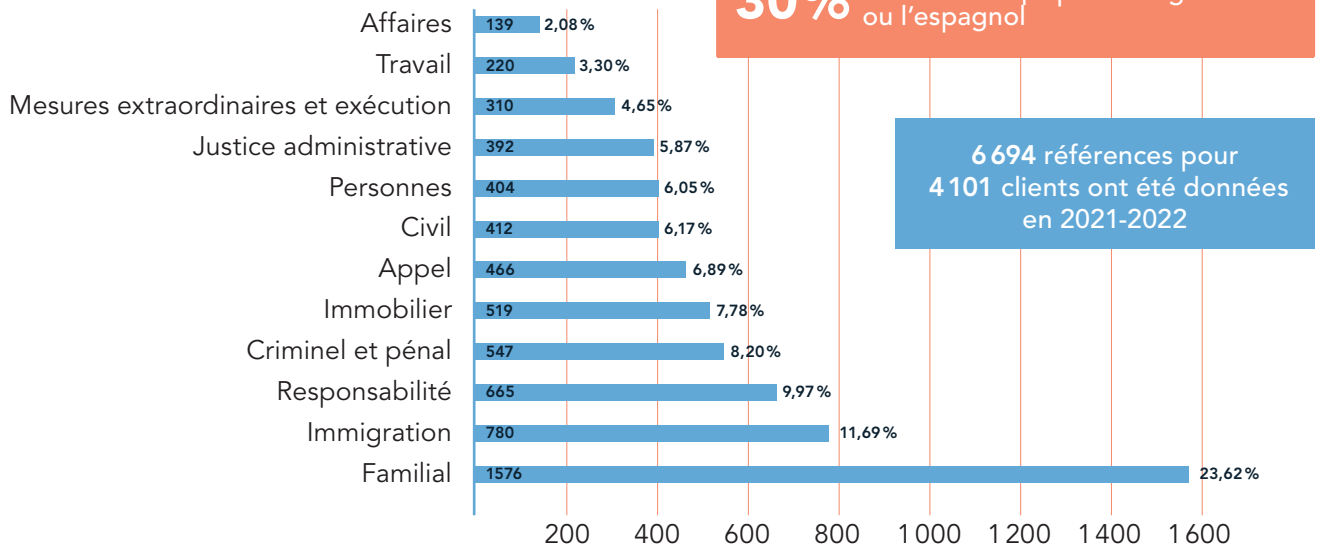

Total : 6673 demandes*

**Autres catégories non présentées dans le graphique :* International (63 soit 0,41%), Fiscalité (61 soit 0,91%), Propriété intellectuelle (59 soit 0,88%), Constitutionnel (22 soit 0,33%), Mode de résolution de conflit (19 soit 0,28%), Transport (10 soit 0,15%), Ressources natuelles (9 soit 0,13%).

Prix et distinctions

Par ses nombreux prix et distinctions, le Barreau de Montréal honore ses membres émérites et souligne la réussite de ses futurs membres ainsi que la contribution exceptionnelle de ceux qui l'aident à remplir sa mission.

MÉDAILLE

Le 9 septembre 2021, lors de la cérémonie de la Rentrée judiciaire, le bâtonnier de Montréal, Me Extra Junior Laguerre, a remis la Médaille du Barreau de Montréal à Mme Juanita Westmoreland-Traoré, juge de la Cour du Québec à la retraite, afin de souligner sa contribution exceptionnelle à la cause de la justice. Tout au long de sa carrière, riche en expériences variées, Mme Westmoreland-Traoré a combattu la discrimination raciale et ethnique et a toujours lutté pour les droits des femmes. Devenue en 1999 la première personne noire à accéder à la magistrature au Québec, cette grande pionnière a tracé des voies pour les prochaines générations.

PRIX *PIERRE-FOURNIER*

Le prix *Pierre-Fournier* est attribué par le Conseil à des personnes membres ou non du Barreau, qui se sont distinguées par leur contribution exceptionnelle au Barreau de Montréal et à ses activités.

À sa séance du 23 mars 2022, le Conseil, après consultation de la Conférence des anciens bâtonniers, a convenu d'octroyer le Prix Pierre-Fournier à Me Martin Chalifour pour souligner son dévouement et son implication remarquable auprès de la section dans la dernière décennie.

Depuis 2018, il préside le comité des infractions et est membre du comité sur l'administration de la justice criminelle depuis 2019. Il a également participé à la 23e édition du Salon VISEZ DROIT à titre de conférencier. Par son travail et sa grande implication, Me Chalifour s'efforce continuellement de faire connaitre et de démystifier le fonctionnement du processus judiciaire en matière criminelle et le rôle important que l'avocat y joue.

PRIX VISEZ DROIT ET FRANCINE BEAUMIER

Créés en 2013, les prix VISEZ DROIT sont attribués à des personnes qui aident le Barreau de Montréal à remplir sa mission en participant à des activités visant à informer le public de ses droits et à démystifier le droit, sa pratique, ses procédures, de même que le travail des professionnels qui l'exercent.

Ces deux prix ont été remis lors de la cérémonie de clôture du Salon VISEZ DROIT, qui fut présentée de façon virtuelle le 7 avril 2022.

Pour son volet public, le prix a été remis à M^me^ Cynthia Bennett, enseignante dévouée de l'École Royal Vale School, qui participe au Salon VISEZ DROIT depuis de multiples années et s'implique notamment, avec ses étudiants, au concours d'essais littéraires *La justice a bonne mine*.

Quant au volet juridique, le prix désigné Francine Beaumier a été remis à une bénévole qui se démarque par son implication et son dévouement auprès du Barreau de Montréal et du Salon VISEZ DROIT depuis plus de 20 ans : M^e^ Nathalie Lefebvre, avocate à l'aide juridique de Montréal. Parmi ses nombreuses contributions, notons la lecture de milliers de textes à titre de membre du jury du concours *La justice a bonne mine* et sa participation au concours des débats oratoires. Ainsi, M^e^ Lefebvre a su marquer par sa générosité et ses brillantes idées l'ensemble des éditions du Salon VISEZ DROIT auxquelles elle a participé au fil du temps.

PRIX AUX ÉTUDIANTS EN DROIT

Les prix annuels du Barreau de Montréal ont été décernés cette année aux étudiants en droit mentionnés ci-après.

- Université de Montréal

  Prix Adolphe-Mailhot (2^e^ en 2^e^ année)
  Xavier Plomteux

  Prix Francis-Fauteux (Excellence en droit municipal)
  Marc-Olivier Perreault et Élisabeth Houle

  Prix Barreau de Montréal (2^e^ au baccalauréat)
  Mathieu Canuel

  Prix Barreau de Montréal (Excellence en droit des affaires)
  Léo Gauvin

  Prix Barreau de Montréal (Excellence en droit civil)
  Marc-Olivier Perreault

- Université du Québec à Montréal

  Droit de la preuve civile et administrative
  Élysia Torneria

  Droits et libertés de la personne
  Jaskiran Kaur-Singh et Éric Lacombe

  Implication Pro Bono
  Sacha Grgicevic-Lesage

  Implication Projet Innocence
  Sacha Grgicevic-Lesage

PRIX DU BARREAU DE MONTRÉAL

(Provenant d'un don de feu Monsieur le bâtonnier Émile Poissant, c.r.)

Le 21 novembre 2021, à l'occasion de la Cérémonie solennelle de Rentrée du Barreau de Paris où il a représenté le Barreau de Montréal, Monsieur le bâtonnier Extra Junior Laguerre a remis ce prix de 800 $ (515 €) à M^e^ Charles Consigny, 11^e^ secrétaire de la Conférence du Stage du Barreau de Paris.

LES 60-50 ANS D'ADMISSION AU BARREAU

Selon une tradition bien établie, au cours de la Rentrée judiciaire, le 9 septembre 2021, le bâtonnier a rendu hommage aux confrères suivants, qui célébraient leur 60e ou 50e anniversaire d'admission au Barreau.

60e

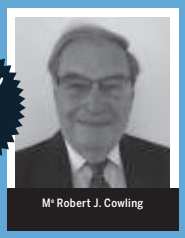
Me Robert J. Cowling

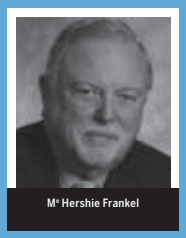
Me Hershie Frankel

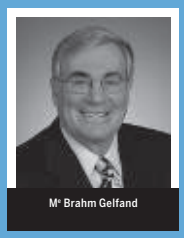
Me Brahm Gelfand

Me Martin Gross

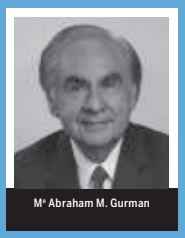
Me Abraham M. Gurman

L'hon.Pierre A. Michaud, Ad. E., *avocat à la retraite*

Me Yves Papillon

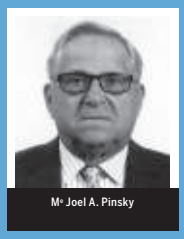
Me Joel A. Pinsky

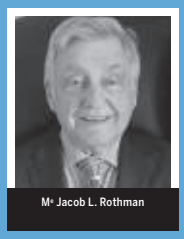
Me Jacob L. Rothman

M. le bâtonnier Pierre Sébastien, c.r., Ad. E.

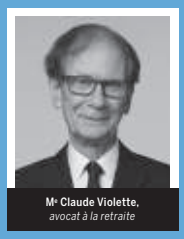
Me Claude Violette, *avocat à la retraite*

N'apparaissent pas sur les photos : **Mes Mark Abramowitz**, *avocat à la retraite,* **Earl H. Drymer**, *avocat à la retraite,* **Gérard Y. Green**, et **Israel H. Kaufman.**

50e

Me Luc Alarie

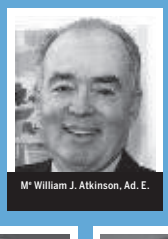
Me William J. Atkinson, Ad. E.

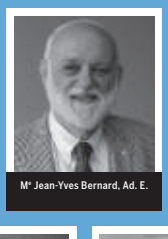
Me Jean-Yves Bernard, Ad. E.

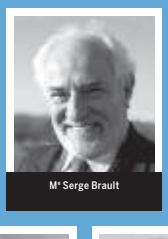
Me Serge Brault

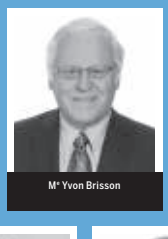
Me Yvon Brisson

Me Jean Olier Caron, *avocat à la retraite*

L'hon. Jean-François De Grandpré, *avocat à la retraite*

Me Philip E. Fine

Me Jean-Yves Fortin, Ad. E.

Me Josef J. Fridman

Me Jean-Claude Hébert, Ad. E.

Me Jean Hétu, Ad. E.

Me Jean Houde, Ad. E.

Me Pierre Marc Johnson, Ad. E., G.O.Q.

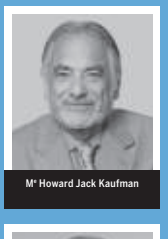
Me Howard Jack Kaufman

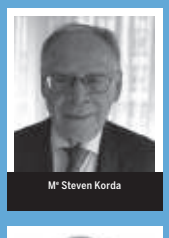
Me Steven Korda

Me Pierre Laramée

Me Paul E. Legault

Me Richard Lemaire, *avocat à la retraite*

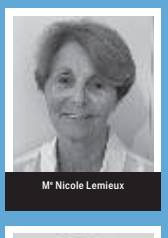
Me Nicole Lemieux

Me Zavie Levine

Me Gilles Pariseau

L'hon. Claudette Picard

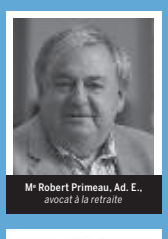
Me Robert Primeau, Ad. E., *avocat à la retraite*

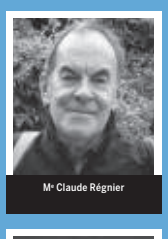
Me Claude Régnier

Me Stanley Reinblatt

Me Marc Rochefort

Me Norman A. Saibil

Me Christian Salbaing

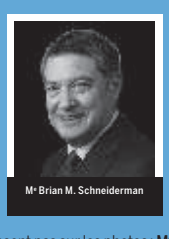
Me Brian M. Schneiderman

Me Harvey Earl Shaffer

Me Gerald Stotland

Me Pierre Sylvestre, Ad. E.

Me Claude E. Taillefer

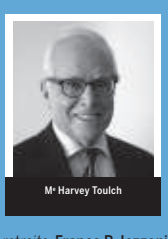
Me Harvey Toulch

Me Charles Turmel

N'apparaissent pas sur les photos : **Mes Martin D. Bonayer**, **Pierre R. Brosseau**, *avocat à la retraite,* **Monique Caron**, **Serge Crochetière**, *avocat à la retraite,* **Franco B. Iezzoni**, **Ian R. Rudnikoff**, et **Rubin Strauber**.

MERCI
à nos précieux
partenaires

FINANCIÈRE
DES AVOCATES ET AVOCATS

MONTPETIT
RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ | RESSOURCES HUMAINES
SPECIALIZED RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES

médicassurance

CAIJ
L'incontournable ressource
de savoir juridique

Dépot légal — 2022
Bibliothèque et Archives Nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN: 1916-8527

Le Barreau de Montréal est fier de contribuer à la protection de l'environnement en imprimant ce rapport annuel sur du papier entièrement recyclé, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire.

Droit vers la diversité

Barreau de Montréal

www.barreaudemontreal.qc.ca